

MÉDIACRITIQUES

REVUE TRIMESTRIELLE
D'ACRIMED

DOSSIER LES MÉDIAS & LE TRAVAIL

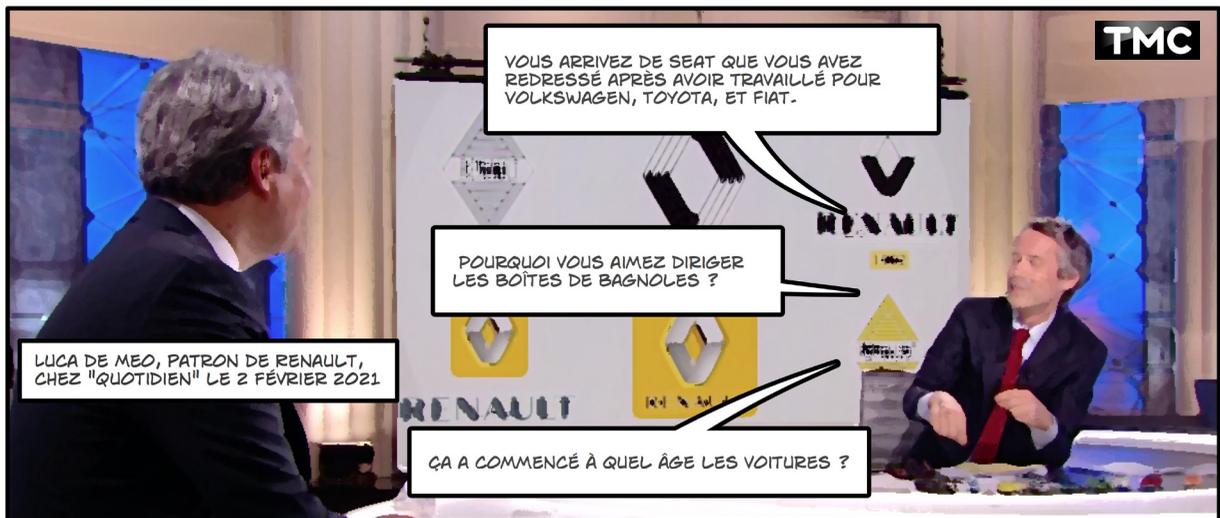
OUI, OUI !!
CE JOURNAL,
IL EST TROP
MÉCHANT !

MÉDIACRITIQUES
A 10 ANS!



TOURS DE MANÈGE POUR LES PATRONS

"LA MENTALITÉ DEPUIS QUELQUES ANNÉES EST UN PEU ANTI-ENTREPRISE", ESTIMAIT BERNARD ARNAULT AU MICRO DE LÉA SALAMÉ EN 2016. HEUREUSEMENT POUR LUI, LES GRANDS INTERVIEWEURS TIENNENT BON... CAR DANS LES GRANDS MÉDIAS, ON SAIT SERVIR LA SOUPE AU PATRONAT !



« **N**ous avons rêvé depuis longtemps – et vous aussi peut-être – d’un magazine imprimé – et régulier – d’Acrimed. Ce sera Médiacritique(s), un magazine trimestriel et coloré de 32 pages. » Quand, en octobre 2011, nous avons publié l’avis de naissance de notre magazine, nous étions loin de nous douter qu’un beau jour vous tiendriez entre vos mains réjouies son quarantième numéro ! Depuis, au gré des idées et des bonnes volontés, la revue, qui se présente depuis octobre 2019 sous les atours chatoyants d’une nouvelle maquette, s’est enrichie de nouvelles rubriques : « Maux médiatiques », « Loquace et local », « En roue libre », « Des lectures »... Elle s’est aussi étoffée, pour atteindre 48 pages. Elle a gardé son rythme de parution trimestriel, mais elle a surtout gardé son âme, ses objectifs et sa raison d’être : contribuer à diffuser nos analyses, nos critiques et nos propositions, et alimenter le débat sur la question médiatique.

La fin d’année s’annonce en effet faste et festive pour Acrimed. Si le magazine célèbre ses dix ans, l’association fête quant à elle ses vingt-cinq ans d’existence ! Qui dit fête dit cadeau, et nous en avons un, de taille : le 12 novembre prochain sortira en effet un nouveau livre d’Acrimed, aux éditions Adespotte, *Les Médias contre la rue, 25 ans de démobilitation sociale*. Un livre à la fois lourd (250 pages) et léger, qui témoigne du chemin parcouru et des travaux accomplis sur notre terrain d’observation « favori » : la maltraitance médiatique des mouvements sociaux. Un cadeau à 18 euros, à offrir, à s’offrir, sans modération !

Parallèlement, notre association s’est déployée sur les ondes. En juillet est née une émission de radio mensuelle, hébergée par Cause Commune (93.1 en Île-de-France, en ligne partout ailleurs), dont les contenus sont également à retrouver sur la plateforme de podcasts critiques « Spectre ».

Nous continuons bien évidemment de mener le combat dans les manifestations, en organisant des événements publics, et en alimentant le site avec des articles réguliers : pas question de baisser la garde, en particulier en cette année d’élection présidentielle... Polarisés par un agenda toujours plus (extrême) droitier, banalisant les idées fascisantes d’Eric Zemmour, abordant la campagne présidentielle comme une course de chevaux où l’on parie sur des tuyaux crevés fournis à jet continu par les sondeurs, les grands médias piétinent chaque jour un peu plus leur mission d’information. Face à ce rouleau compresseur, nous comptons sur vous pour poursuivre et mener à bien nos activités : n’hésitez pas à faire un don ou à adhérer à l’association !

Dans ce numéro un peu spécial, vous n’en trouverez pas moins votre dossier habituel, cette fois consacré au traitement du travail et des travailleurs. Une question qui, c’est le moins qu’on puisse dire, ne fait pas la Une des grands médias, et qui, quand elle est traitée, l’est souvent très mal : journalisme de classe, poids de la doxa libérale et mépris du pluralisme, culte de la « valeur travail », fait-diversification de l’information, invisibilisation des classes populaires et des métiers qu’elles exercent, suivisme à l’égard du pouvoir politique et des politiques patronales, etc. Autrement dit, une loupe grossissante des tendances médiatiques dominantes... ■

ours

Médiacritiques

Revue trimestrielle d’Acrimed

Acrimed

39, rue du Faubourg-Saint-Martin
75010 Paris

Directeur de la publication

Mathias Reymond

Secrétaires de rédaction

Sophie Eustache et Pauline Perrenot

Tous les articles publiés sont le produit d’un travail collectif et engagé collectivement l’association Acrimed. C’est pourquoi, sauf exception, ils ne sont pas signés.

Ont collaboré à ce numéro

Sarah Bourdairé, Vivien Brunel, Sophie Eustache, Jérémie Fabre, Maxime Friot, Frédéric Lemaire, Blaise Magnin, Philippe Merlant, Olivier Moreau, Antonin Padovani, Denis Pérais, Pauline Perrenot, Olivier Poche, Mathias Reymond, Thibault Roques, Kahina Seghir

Une et dessins

Colloghan

Conception graphique et mise en page

Adrien Labbe

Typographies

Audimat 3000, Bely, Giorgio, Minimum

Achevé d’imprimer en 10/2021 par Corlet Imprimeur

14110 Condé-en-Normandie

n° d’imprimeur : 2110.0215

Imprimé en France

Dépôt légal : octobre 2021

Commission paritaire : 1223 G 91177

ISSN : 2256-8271



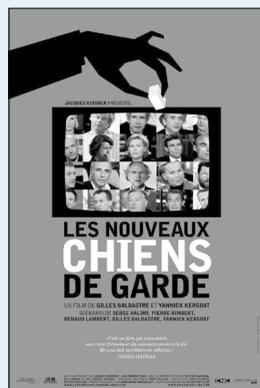
IMPRIMERIE VERT

MÉDIA(BOU)TIQUE

Née du mouvement social de 1995, dans la foulée de l'Appel à la solidarité avec les grévistes, notre association, pour remplir les fonctions d'un observatoire des médias, s'est constituée comme une association-carrefour.

Elle réunit des journalistes et salariés des médias, des chercheurs et universitaires, des acteurs du mouvement social et des « usagers » des médias. Elle cherche à mettre en commun savoirs professionnels, savoirs théoriques et savoirs militants au

service d'une critique indépendante, radicale et intransigeante. Acrimed est présente sur de nombreux fronts. Pour contester, mobiliser, porter des alternatives. Et dans ce combat inégal face aux tenants de l'ordre médiatique, nous avons besoin de vous!



► **Je fais un don** de soutien à Acrimed d'un montant de€

► **J'adhère** ou je renouvelle mon adhésion à Acrimed

Cotisation de base: **40 €**

Chômeurs indemnisés, précaires, étudiants: **10 €**

Revenus > 2 000€ mensuels: **70 €**

Chômeurs non indemnisés, bénéficiaires du RSA: **5 €**

► **Je m'abonne** pour un an (soit quatre numéros) à *Médiacritiques* à partir du n°€

Tarif adhérent: **10 €**

Tarif normal: **20 €**

Union européenne et Suisse: **25 €**

Reste du monde: **32 €**

► **Je commande**

Le DVD «Les Nouveaux Chiens de garde»: **18,40€**

Le livre *L'Opinion, ça se travaille...*, aux éditions Agone: **12,50 €**

Le livre «*Au nom de la démocratie votez bien!*», aux éditions Agone: **15 €**

Le livre *Les Médias contre la rue*, aux éditions Adespote: **21 €**

**S'ABONNER
ADHÉRER
EN LIGNE**
boutique.acrimed.org

Nom: Prénom:

Adresse:

Code postal: Ville:

Courriel:

Signature:

Bulletin à découper, photocopier ou recopier sur papier libre, et à renvoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre d'«**Action-Critique-Médias**», à l'adresse suivante: Acrimed – 39, rue du Faubourg-Saint-Martin – 75010 Paris
Tél.: 09 52 86 52 91 – Courriel: info@acrimed.org

MERCATO 2021: LA STRATÉGIE DU CHAOS

On n'en finirait pas de recenser les mouvements impétueux et (im)prévisibles des journalistes en vue. Certains salueront l'incroyable plasticité du champ médiatique, prêt à accueillir partout et tout le temps les commentateurs les plus chevronnés comme les éditorialistes les plus roués. D'autres retiendront que ce jeu de chaises musicales contribue surtout à éroder un peu plus la confiance dans les médias: que peut-on encore escompter d'un univers où les hérauts médiatiques paraissent plus que jamais interchangeables? Retour sur les mouvements les plus fracassants du dernier ballet estival.

EUROPE 1, LA FUITE DES CERVEAUX?

Après le grand ménage opéré sur Europe 1 à la veille de l'été, nul ne peut plus ignorer l'emprise de Vincent Bolloré sur les grands médias. Exit, donc, Patrick Cohen, et retour à Radio France, mais cette fois-ci sur France Culture, à la tête de l'émission dominicale «Esprit public» après ses années de matinalier à

France Inter. Ajoutons que pour les inconditionnels de notre modeste «producteur de vérité», il est plus que jamais présent dans «C à vous», ainsi que sur France 2, pour des «mises au point sur l'actualité du moment» dans le 20h du week-end.

Comme lui, Thomas Sotto s'accommode fort bien des va-et-vient entre le service public et les médias privés: il anime désormais quotidiennement «Télématin» sur France 2 et chaque dimanche «Hors Pistes» sur France Inter, après des passages remarquables par BFM-TV, Europe 1, M6 et RTL notamment.

Année électorale oblige, les médias ont redoublé d'efforts pour mettre la politique et les politiques à l'honneur. Ils ont naturellement cru bon d'attirer le meilleur d'entre eux: Manuel Valls. Riche idée que de miser sur cet éternel revenant revenu de tout, afin que chacun profite de la justesse de ses analyses chaque semaine, tant sur RMC face à Apolline de Malherbe que sur BFM-TV où il débat face à... Alain Duhamel. Un cocktail d'originalité et d'impertinence à ne pas rater.

Pour les amateurs de valeurs sûres, Yves Calvi est toujours là. Après s'être démultiplié à la télévision et à la radio, il officie désormais sur BFM-TV et propose une double dose de poil à gratter et d'expertise dans sa nouvelle émission au titre suggestif «Calvi 3D». Natacha Polony est également de la fête sur la chaîne d'info:



Marianne devient «partenaire» de l'émission «BFM Politique» et sa directrice présente «Polonews», émission vespérale destinée à concurrencer CNews à «L'heure des Pros». Après «Polonium» et «Polony TV», la journaliste a décidé de la ressource. De quoi oublier ses déboires à *Marianne*, où une motion de défiance a récemment été votée contre elle...

SUR FRANCE INTER, DE L'AUDACE, ENCORE DE L'AUDACE...

La radio de service public nous avait certes réservé quelques surprises ces dernières années: par exemple en recrutant un Nagui, animant déjà plusieurs émissions sur France 2 après avoir été au cœur de l'affaire des animateurs-producteurs à France Télévisions; avant cela, en nommant à sa tête un Philippe Val, dont le «management» lognait plus vers le sarkozysme que le progressisme. Aujourd'hui, Inter n'a plus froid aux yeux et «ose» l'arrivée, en lieu et place d'une chronique «environnement», d'un panel de chroniqueurs pour le moins inattendu. La manœuvre a fait grand bruit et

permet de rompre – enfin! – avec tous les archaïsmes et les missions rétrogrades liés à une grande chaîne de service public. Ainsi, ils sont cinq à égayer nos réveils: l'omniprésente Natacha Polony; Alexandre Devechio, rédacteur en chef adjoint au *Figaro*; Étienne Gernelle, patron du *Point* ayant également son rond de serviette sur BFM-TV comme sur LCI; Cécile Duflot, ancienne ministre du Logement aujourd'hui directrice générale d'Oxfam, peut-être en mal de visibilité médiatique; et Anne-Cécile Mailfert, présidente de la Fondation des Femmes.

Ces chassés-croisés et autres parachutages semblent obéir à une logique qui s'impose à tous les acteurs du microcosme médiatique: qu'importe la ligne éditoriale, pourvu qu'ils aient des postes. France Inter, décidément très en verve en cette rentrée, a redoublé d'audace: elle a fait appel pour le «5-7» aux services d'Hubert Coudurier, certes moins en vue que nos cinq fantastiques du «7-9», mais dont la famille dirige *Le Télégramme* depuis quatre générations et auteur d'un opus élogieux... du quinquennat Sarkozy.

Dans ce marché des transferts, les mouvements intempestifs déplacent les lignes sans rien changer aux jeux médiatiques et à leur inconséquence... si ce n'est en la renforçant. Au péril du pluralisme et de l'enquête, les mercenaires du commentaire ont assurément de beaux jours devant eux. ■

MÉDIAS ET TRAVAIL

LE JOURNALISME SOCIAL EN MIETTES

dernière ligne

Quand, où et comment les grands médias parlent-ils des travailleurs et du travail? Panorama d'un journalisme de classe.

«**V**isite à l'usine après une soirée chez le directeur». Sur cette toile d'Ernest Georges Bergès, peinte en 1901, un bourgeois coiffé d'un haut-de-forme, accoudé à une balustrade, contemple l'intérieur d'une fonderie. À ses côtés, hommes et femmes de la haute société s'affairent en touristes et discutent, on le suppose, de cette usine de Terrenoire (bassin stéphanois) considérée comme un laboratoire à la pointe de la métallurgie. En arrière-plan, minuscules dans la fournaise, les ombres d'ouvriers au travail.

Un siècle plus tard, si les représentations du travail et des travailleurs se sont diversifiées dans les productions culturelles, elles restent majoritairement, dans les grands médias, l'affaire des classes dominantes. C'est ainsi qu'au mois de décembre 2014, sur le service public, le journaliste économique François Lenglet ouvre son émission «La France travaille-

elle assez?»¹ par une promenade dans les ateliers du constructeur aéronautique Safran. Musique haletante, ouvriers en fond de paysage, le chef d'orchestre débute sa bande-annonce: «*Les jeunes qui sont derrière moi se souviendront de ce moment toute leur vie! Les voici partis pour une aventure de 40 ans au moins! Ils vont découvrir le monde du travail et ses surprises, bonnes ou mauvaises, ses rigidités et ses dangers. Parce qu'en France, il y a beaucoup de gens qui travaillent, et souvent trop. Mais il y a aussi des chômeurs qui voudraient travailler et qui n'y parviennent pas. Comment en est-on arrivé là? Est-ce la faute aux 35 heures, au Code du travail avec ses 3 400 pages, est-ce la faute des patrons frileux, des syndicats rigides? [...] Comment mettre fin au chômage, comment encourager les patrons à embaucher? Nous irons poser ces questions à des grands témoins: Jean-Claude Mailly de Force ouvrière, Pierre Gattaz du Medef et Xavier Niel, le patron préféré des Français.*»



Les productions médiatiques dominantes sur le monde du travail revêtent ainsi le plus souvent le même point de vue surplombant et paternaliste, pétri d'une vision patronale du monde où le droit et les syndicats sont des gêneurs en puissance, et qui marginalise inmanquablement les travailleurs. Dans cette même émission, la parole des salariés fut d'ailleurs négligeable au regard de celle des «grands témoins» – au premier rang desquels figuraient des PDG, petits patrons et leurs représentants – et cantonnée à une fonction descriptive, illustrative, pour ne pas dire folklorique. Alors qu'Olivier Dutreuil, petit agriculteur (mais également chauffeur de bus) raconte pendant quelques secondes ne pas pouvoir vivre de son travail, la voix-off de François Lenglet embraye: «Il y a pourtant parfois de bonnes nouvelles. Ce matin, Aubépine vient de mettre un veau au monde. Mais Olivier n'est pas d'un naturel romantique. [Autre journaliste:] Ça vous fait encore quelque chose quand un veau naît, Olivier?» Heureusement, le journaliste, lui, sait encore s'émerveiller.

Fantasmes de journalistes citadins et fortunés mis à part, le simple fait de voir des employés et ouvriers à l'écran est devenu chose rare. Selon le dernier baromètre du CSA pour l'année 2020², les CSP les plus populaires ont été largement sous-re-

Le simple fait de voir des employés et ouvriers à l'écran est devenu chose rare.

1. France 2, «L'Angle éco», 8 déc. 2014.

2. «Baromètre de la représentation de la société française. Vague 2020», Les collections CSA, juin 2021.

présentées à l'écran, à hauteur de 9 %, un chiffre bien en deçà de leur poids réel dans la population (27 %). Et parmi elles, les ouvriers (12 % de la population), n'ont été représentés qu'à hauteur de 1 % (contre 3 % en 2019). Une tendance qui évidemment s'inverse s'agissant des classes supérieures, qui représentent 28 % de la population française et 75 % des personnes à l'écran ou à la radio. Dans le détail, les cadres, professions libérales et chefs d'entreprise, qui ne composent que 10 % de la société, représentent 64 % des personnes présentées dans les productions audiovisuelles. Un fossé qui s'est encore creusé par rapport à l'année précédente.

On aurait pu penser que la crise du Covid allait remettre la question du travail et les travailleurs sur le devant de la scène médiatique, *a fortiori* lorsque ses têtes d'affiche se joignaient de bonne grâce aux applaudissements des «premiers de corvée». Et elle le fut. De manière satisfaisante ? Rien n'est moins sûr tant le traitement médiatique n'a pas échappé aux biais et angles morts habituels: parti pris patronal, invisibilisation des travailleurs essentiels, occultation des propositions de gauche au profit de la doxa libérale.

TRAVAIL ET (TÉLÉ)TRAVAILLEURS «SOUS COVID»

Effet «nouveau» oblige, le télétravail – auquel les journalistes ont aussi été contraints – a fait l'objet d'une forte couverture médiatique. Mais là encore, le sujet n'a pas échappé au biais du journalisme de classe, jusqu'à la caricature avec la floraison de reportages sur de jeunes cadres technophiles, partis télétravailler au bout du monde: «À Madère, la possibilité d'une île pour les télétravailleurs» (*M le Mag*, 26 mars 2021); «La Thaïlande, paradis tropical du travail à distance» (*France 24*, 5 fév. 2021); «L'essor des "digital nomads" avec le Covid: "Quand je fais une pause, je vais sur la plage"» (*Europe 1*, 13 nov. 2020); «Les îles Caïmans proposent un télétravail de rêve mais il faut gagner au moins 85 000 euros par an» (*Le Progrès*, 29 oct. 2020); «Télétravailler au bout du monde: Pourquoi pas vous?» (*Les Échos*, 21 juil. 2021); «Courchevel, Maurice, la Barbade... Ces paradis qui tentent d'attirer les télétravailleurs» (*Madame Figaro*, 22 janv. 2021); «Vous êtes en télétravail et avez toujours rêvé de vivre sur une île paradisiaque? La Barbade a pensé à vous.» (*CNews*, 22 juil. 2020); «Pratique. Quelques conseils pour travailler depuis un paradis sur terre» (*Courrier international*, rubrique «Expat», 3 sept. 2020); «Sur la plage aban-

donnée, coquillages et télétravail» (*L'Express*, 26 fév. 2021). Fort à parier que les «haut gradés» journalistiques comptent dans leur entourage plus de «digital nomads» que de téléopérateurs.

Parallèlement, les rédactions parisiennes ont semblé découvrir que les poubelles ne disparaissent pas des trottoirs par magie, que leurs bureaux n'étaient pas nettoyés par de serviables lutins, ni leurs repas livrés par pigeons voyageurs. À cette catégorie de travailleurs, elles donnèrent alors un nom tout ajusté: les «invisibles». Mais invisibles pour qui? Mouloud Achour, animateur de Canal+ pourtant bien éloigné de la critique des médias, pointait là une expression de classe: «*Ya un truc qui me fait rire, c'est que les gens disent "grâce à cette crise, on voit les invisibles". Et ceux qu'eux appellent les invisibles, c'est les gens que nous, on voit tous les jours, dans le quotidien, dans la rue. Pourquoi on appelle les "invisibles" les gens normaux? Les gens qui sont caissiers, qui sont livreurs, les gens qui sont chauffeurs-livreurs, qui triment, qui font des métiers normaux, pourquoi on les appelle tout d'un coup les "invisibles"? Moi, je ne supporte pas cette expression.*»³

Cette révélation a toutefois donné lieu à quelques sujets et émissions hors norme, qui, par contraste, rendent saillante la norme: celle qui occulte en permanence des millions de travailleurs dans les médias. Ceux de l'hôpital public, notamment, ont fait l'objet de reportages écrits et audiovisuels, parfois de bonne facture. Les espaces plus en vue de l'information ont cependant continué à les exclure. Dans les matinales radiophoniques par exemple, et ce dès le début de la crise sanitaire, les médecins ont été sur-représentés au détriment d'autres catégories professionnelles, comme les aides-soignantes, les infirmières, ou les agents de nettoyage⁴.

Un phénomène que certaines émissions ont poussé à l'extrême au cours de cette période: le 1^{er} mai 2020, l'émission «Grand bien vous fasse» de France Inter réussissait l'exploit d'invisibiliser les travailleurs du nettoyage dans une émission consacrée à leur invisibilisation (voir p. 18). Autre exemple: la mobilisation de 22 mois – dont 8 mois de grève – des femmes de chambre de l'hôtel parisien Ibis des Batignolles (groupe Accor). Si leur combat a fait l'objet de nombreux reportages et chroniques – en particulier au moment de leur victoire – les grévistes n'ont que rarement eu accès aux plateaux des grands médias, et ne furent jamais reçues dans les matinales. À la même période, le PDG du groupe Accor,

La parole des travailleurs est reléguée au rang de simple témoignage.

Sébastien Bazin, déroulait quant à lui au micro du «grand entretien» de France Inter (20 oct. 2020), reçu aux petits soins par Nicolas Demorand et Léa Salamé: «*Dans quel état d'esprit êtes-vous ce matin?*»; «*Les hôtels en ville sont-ils plus touchés qu'à la campagne? Quels sont les hôtels qui souffrent le plus?*»; «*À la place où vous êtes, celle d'un grand dirigeant économique, pensez-vous que les espérances de reprise et de relance de l'économie affichées pour dès l'an prochain par Bruno Le Maire sont trop optimistes?*»; «*Symboliquement, qu'est-ce que ça veut dire de sortir du CAC 40?*»⁵ Dans ce concert de lamentation, la parole ouvrière aura dû, une fois encore, entrer par effraction: «*À quand la fin de l'esclavage moderne chez le groupe Accor? Surtout que ces femmes de chambre sont en grève depuis 15 mois!*» lancera Tiziri Kandi, militante syndicale ayant pris part à la grève des femmes de chambre. Quelques secondes au moment des questions d'auditeurs: telle aura été sa place dans la matinale.

PAROLES OUVRIÈRES: ENTRER PAR EFFRACTION

Ainsi la parole des travailleurs – lesquels ne sont jamais considérés par les journalistes comme une force politique agissante, sinon comme un objet de discussion pour «personnalités» médiatiques – est-elle la plupart du temps reléguée au rang de simple témoignage, devant faire la part belle à l'émotion – plutôt qu'à la colère ou à la combativité. Pour espérer une forme de médiatisation un peu plus substantielle, il faut forcer la porte. D'autant plus que créer (puis entretenir) des liens avec des journalistes n'est pas chose aisée, en particulier dans les corps de métiers les plus précaires et/ou peu organisés syndicalement. Nombreux furent les Gilets jaunes à l'avoir rappelé, lors d'émissions où n'ont d'ailleurs pas manqué les rappels à l'ordre et recadrages de tout poil. Cette relégation médiatique influe en retour sur les stratégies des travailleurs eux-mêmes, notamment lorsqu'ils sont engagés dans des conflits sociaux, ou en lutte dans leur entreprise. Pour s'imposer dans l'agenda médiatique, ces derniers peuvent être amenés à adapter leur stratégie, voire à faire le choix d'actions «spectaculaires», au sens littéral du terme. Ainsi que l'analyse Tiziri Kandi, dans le cadre de la lutte des femmes de chambre de l'hôtel Ibis des Batignolles: «*On a fait des actions qui sortent de l'ordinaire, comme "l'Halloween des invisibles de la sous-traitance", où les femmes de chambre se sont déguisées en fantôme pour dénoncer l'invisibilité dont elles faisaient l'objet. C'était une action qui visait, entre autres, à provoquer la visibilité médiatique. Ce qui nous intéressait, c'était les*

3. Cité par Benjamin Patinaud, «Éviser et inouïr: les "invisibles" et nous», *blog.mediapart.fr*, 13 avr. 2020.

4. Voir sur le site d'Acrimed «Matinales radio (2/2): les angles morts de l'information médicale», oct. 2020.

5. Cité par Daniel Schneidermann, «Victoire et souffrances dans l'hôtellerie», Arrêt sur images, 26 mai 2021.

6. Lire aussi Olivier Baisnée, Frédéric Nicolas, «Une médiatisation improbable? Fermeture d'une usine rurale et intérêts journalistiques», *Mots. Les langages du politique*, vol. 115, no. 3, 2017, pp. 89-107.

7. Journaliste indépendant passé par *Le Plan B* et «Là-bas si j'y suis» (France Inter), il est l'auteur de plusieurs enquêtes sociales, parues notamment dans *Le Monde diplomatique* («Rigolez, vous êtes exploités», juil. 2017; «Le routier américain, une icône en voie de disparition», août 2018). En 2016, il co-écrit avec Olivier Cyran *Boulots de merde. Du citeur au trader, enquête sur l'utilité et la nuisance sociales des métiers*, La Découverte.

médias lus par une partie de la bourgeoisie, ou la petite bourgeoisie intellectuelle, qui sont précisément les clients de ces hôtels. Le Monde, très lu dans le milieu juridique et d'affaires, mais aussi les médias comme BFM-TV, qui passent en continu», explique-t-elle.

Dans ce cas précis, d'autres raisons expliquent la médiatisation hors norme⁶ dont a bénéficié la grève: «À cette époque, BFM-TV tenait son antenne avec comme quasi seule information: "Il fait chaud à Paris". Quand tu as un conflit social qui démarre en plein été où il ne se passe pas grand-chose, où tu as des femmes qui démarrent une grève dans un grand groupe comme Accor, dans le 17^e, et qui dénoncent entre autres des faits de violences et de viols d'un ancien directeur sur leur collègue, ça intéresse les journalistes, surtout que c'était dans le sillage de MeToo. Il y avait un désert médiatique, un conflit un peu atypique, et une actualité politique puisque ça arrivait deux mois après les grandes déclarations de Marlène Schiappa qui affirmait vouloir "s'occuper des femmes de chambre".»

Un « cocktail » de facteurs, qui interroge également sur les temporalités médiatiques: à quel moment les médias décident-ils de parler des travailleurs et de leurs conditions de travail? Les conflits sociaux permettent parfois de sortir un corps de métier de l'ombre. Problème, selon le journaliste indépendant Julien Brygo⁷: «La possibilité de faire grève a été sérieusement sabotée par les gouvernants... Et ce en partie grâce à la presse, qui a constamment tapé sur ce moyen de lutte: "Bloquer son outil de travail? Quelle violence inouïe!" Et allons plus loin: je n'ai pas lu un seul article sur les 30 années sans grève chez les dockers de Dunkerque. Aucun journaliste ne s'est intéressé aux raisons pour lesquelles les dockers n'ont pas fait grève depuis 1992. En l'occurrence, il y a eu une réforme pour le leur interdire, leur interdire de bloquer les bateaux. On leur a dit que si leurs salaires étaient bas, et s'il y avait peu d'activité, c'était en raison des grèves et donc de leur faute. Mais ça, ça fait partie des choses qui n'intéressent pas les journalistes.»

À l'image des nombreuses grèves qui ne bénéficient pas du moindre écho médiatique, d'autres réalités qui illustrent certains des aspects les plus conflictuels et les plus significatifs du monde du travail passent également sous les radars. Ce fut le cas de la condamnation définitive du groupe Bouygues, en janvier 2021, pour recours à du travail dissimulé sur le chantier de l'EPR de Flamanville: un article dans Mediapart, un autre dans *Le Canard Enchaîné* et trois lignes dans *Ouest-France*⁸. Basta. Le jugement aurait pourtant justifié une couverture de grande ampleur à de nombreux égards. Celui des faits incriminés, par exemple: rien de moins qu'une centaine d'accidents du travail non déclarés, et l'embauche illégale



de 460 travailleurs roumains et polonais entre 2008 et 2012, qui, rappelle Mediapart, «ne disposaient d'aucune protection sociale», d'«aucun congé payé» «pour une majorité d'entre eux» et «pour certains», d'«aucun bulletin de paie». Il est vrai qu'un des plus gros employeurs (et oligarque) du pays s'asseyant sur le droit du travail sur l'un des plus gros chantiers du pays, pour la construction d'un ouvrage aussi anodin qu'une centrale nucléaire ne correspond guère à la vision irénique du monde du travail que diffusent la plupart des journalistes – et pour cause.

LE JOURNALISME SOCIAL: UNE ESPÈCE MÉDIATIQUE EN VOIE DE DISPARITION

La sociologie des journalistes – profession structurée, malgré de fortes disparités, par «une tendance forte à l'embourgeoisement [...], en particulier dans ses franges dominantes ou intermédiaires»⁹ – est un facteur à même d'expliquer le désintérêt, la méconnaissance voire le mépris des professionnels des médias – et notamment des chefferies éditoriales – vis-à-vis des classes populaires et des métiers qu'elles exercent, relégués au bas de l'échelle sociale. L'évolution spécifique du profil personnel et professionnel des journalistes sociaux en est un autre. Dans l'étude qu'elle leur consacre, la politiste Sandrine Lévêque montre comment l'engagement militant (politique et syndi-

Les conflits sociaux permettent parfois de sortir un corps de métier de l'ombre.

8. Voir sur le site d'Acrimed, «EPR de Flamanville: la condamnation de Bouygues passe sous les radars médiatiques», janv. 2021.

9. Lire sur le site d'Acrimed «La subordination du journalisme au pouvoir économique», fév. 2019.

cal), résolument au côté du mouvement ouvrier, fut au début du xx^e siècle un fondement intrinsèquement lié à leur légitimation en tant que « groupe » professionnel. Puis, à mesure que « militantisme » et « référence au monde ouvrier » apparurent comme une « ressource dévaluée », et en écho aux « profonds changements » que connut la profession – notamment l'arrivée de professionnels « dotés d'un capital scolaire plus important que celui de leurs prédécesseurs » – ce profil (revendiqué comme tel) s'est dilué au profit d'un autre, plus « technicien » : « À la fin des années 1960 et au début des années 1970, ils abandonnent leur affichage militant et cherchent à mettre en scène [...] une nouvelle façade plus technicienne, et moins engagée. » « La définition des frontières internes du groupe passe désormais par une valorisation des savoirs experts. Le militantisme ou l'engagement syndical ou politique, principe fondateur de la légitimité à intervenir sur le social, apparaît désormais largement remis en cause et même dénoncé. »⁴⁰ Un processus qui s'achèvera dans les décennies 1980 et 1990, où seront alors mises en avant d'autres compétences professionnelles, recon nues comme plus légitimes, au premier rang desquelles la « rigueur » (vérifier et recouper ses informations) et la capacité à la « vulgarisation » (parler au plus grand nombre).

Mais ces facteurs sociohistoriques n'expliquent pas tout. Poser la question du traitement médiatique du travail et du social implique également de réfléchir aux formats que ces grands médias réservent à la question, et aux moyens – humains et financiers – dont ils dotent les services qui la prennent en charge. « Beaucoup de choses ont commencé à flancher quand l'économie et le social ont été dissociés, quand l'économie a pris le pas sur le social, en étant traitée de manière déconnectée, comme si ces deux champs étaient imperméables, avance Julien Brygo. C'est l'héritage de l'époque où l'on disait : "Il n'y a plus de classe sociale". L'époque où Jean-Marie Colombani, Alain Minc et Edwy Plenel ont amené les suppléments "Bourse", "Mon Argent", "Entreprise" dans les pages du Monde et qui constituaient une information

dédiée au monde patronal. » Ce découpage consacre dès lors une vision patronale, au détriment des questions sociales et syndicales.

« On a beaucoup travaillé entre 82 et 85 et même jusqu'en 88 pour ouvrir les journalistes sociaux à l'économie, témoignait auprès de Sandrine Lévêque un ancien président de l'Ajis (Association des journalistes de l'information sociale), rédacteur social dans un quotidien économique. On a pensé qu'on ne pouvait pas traiter de l'information sociale uniquement dans sa spécificité sociale. On était tous formés à ça, parce qu'on venait de l'économie, de sciences po ou des facs de droit. On avait quand même comme point de départ une formation économique, alors on a essayé de faire comprendre aux journalistes sociaux qu'il fallait traiter les problèmes sociaux autrement qu'en terme de rapport de forces syndicat/patronat. Donc il fallait prendre en compte de nouvelles notions, la rentabilité, la productivité, etc. Ils l'ont très bien compris, tellement bien que le résultat a été que les journalistes sociaux ou dits sociaux ont très vite dérapé et n'ont plus traité que le caractère économique des conflits et du coup on a assisté à un retour en arrière : la rubrique sociale qui au début des années 1980 avait gagné une certaine autonomie dans les organes de presse a régressé. »

« Beaucoup de choses ont commencé à flancher quand l'économie et le social ont été dissociés »

Julien Brygo

Un recadrage « économique » de l'information sociale allant de pair, selon Sandrine Lévêque, avec la « diversification » des objets à traiter et leur « désyndicalisation » : en clair, les journalistes sociaux ont progressivement couvert des thématiques et des « actualités » de plus en plus nombreuses, en dehors de la vie des organisations syndicales.

Une tendance qui, de toute évidence, n'a pas fini de faire des dégâts. En décembre 2020, le syndicat Sud alertait sur le démantèlement à venir du service d'informations sociales de l'AFP, soit la plus grande agence de presse française⁴¹. Vieille lubie de la direction, pièce maîtresse du « Contrat d'Objectifs et de Moyens (signé avec l'État) et du Plan Fries conduisant à des suppressions d'emplois [...] avec des objectifs essentiellement financiers et quantitatifs », une telle réorganisation de la rédaction aura des conséquences délétères sur le traitement de l'information. Elle est le résultat

tat d'une «vision néolibérale de l'actualité sociale: l'englober, la faire disparaître dans l'économie. [...] Il s'agit de saupoudrer les huit nouveaux "pôles thématiques" de la rédaction d'une vague référence à la "vie sociale" des secteurs concernés, par petites touches et de manière éclatée. À titre d'exemple, les actualités sociales d'entreprises aussi importantes qu'Air France, Peugeot-Citroën ou la SNCF seront en théorie couvertes par le pôle "Planète"».

Si le big bang n'a pas encore été mis à exécution à l'AFP, rien n'indique qu'il ne sera pas mené à «bien» après le déménagement de l'agence, prévu à l'horizon 2022. Et les craintes restent inchangées au sein d'un service très impacté par le télétravail, marqué par un fort turnover et bien maigrelet au vu de l'ampleur du champ qui lui incombe: quinze journalistes seulement – répartis en trois pôles («Emploi», «Santé», «Entreprise et vie au travail») – couvrant des thématiques aussi diverses que la vie des confédérations syndicales, l'emploi, les actualités du ministère du Travail, le système social et les «réformes» qui lui sont liées (assurance chômage, retraites, fonction publique, etc.) ainsi que de multiples secteurs d'activité allant de l'hôpital aux banques en passant par les télécoms, l'industrie, l'hôtellerie, les transports (aériens, ferroviaires, interurbains), etc.

Ainsi subordonnée, l'information sociale est en passe de devenir une variable d'ajustement traitée au rabais. «C'est une évidence qu'il convient de rappeler, poursuivait le syndicat Sud dans son communiqué. À l'annonce d'un "plan social" [par exemple], il est plus facile de faire parler le porte-parole d'une entreprise, dont c'est le métier et pour lequel il est formé, qu'une demi-douzaine de syndicalistes en train d'arpenter les couloirs pour annoncer la mauvaise nouvelle.» En d'autres termes, la précarisation du métier favorise et renforce les mécanismes de suivisme à l'égard des sources – déjà fort peu diversifiées dans certains médias – les plus disponibles, réactives, et rodées à la communication, soit les sources «institutionnelles», patronales et gouvernementales en particulier.

Ainsi subordonnée, l'information sociale est en passe de devenir une variable d'ajustement.

Dans une rubrique maltraitée de la sorte, il va de soi que les formats les plus ambitieux (et aussi les plus informatifs), comme le reportage au long cours et l'enquête sociale voient leur part réduite à bien peu de chose. Plus coûteux, ces formats sont en outre nettement moins adaptés aux diktats de l'instantanéité et de «l'actu à chaud», sacro-saint tempo des chaînes d'info ayant, au fil du temps, gangrené le rythme de la production médiatique dans son ensemble. Entre autres pratiques coûteuses et chronophages: garantir aux travailleurs – qui ne sont pas des professionnels de la parole publique – des conditions favorables de parole, et enquêter. «L'enquête sociale, ce n'est pas seulement d'aller faire des micro-trottoirs dans les manif, tempête Julien Brygo. Les médias en général font ça très bien: montrer le désarroi des victimes, ça, ils adorent. "Est-ce que vous êtes tristes d'avoir perdu votre travail?" "Est-ce que vous êtes triste d'être en burn-out?" "Qu'est-ce que ça vous fait d'avoir perdu votre maison?" On ne peut pas se contenter de ça. L'enquête sociale, c'est essayer de relier les dominants et les dominés, essayer de tisser un lien, parce qu'il y a un lien direct. Si les riches sont plus riches, c'est parce que les pauvres sont plus pauvres. La part de valeur ajoutée qui va aux salaires a diminué de 10 à 15 points tandis que la part de valeur ajoutée qui va aux actionnaires a augmenté de 10 à 15 points. C'est mathématique.»

La presse sait encore parfois tirer son épingle du jeu. Outre les nombreux articles de Florence Aubenas pour *Le Monde*, à raison souvent remarqués, *Libération* se distinguait par exemple récemment avec une enquête à la Une du journal: «La révolte des forçats de l'agroalimentaire» (12 août). Six travailleurs racisés posaient face caméra devant le portail décrépi du hangar d'une exploitation de volailles, située dans les Côtes-d'Armor. Tous ramasseurs: un «maillon méconnu de l'élevage de volailles», un «travail harassant souvent effectué par des travailleurs étrangers voire sans papiers», dont certains sont exploités «dans des conditions proches de l'esclavage moderne». Ainsi débutait une enquête longue de quatre pleines pages. Mettre ainsi la lumière sur un métier peu connu et sur les conditions de travail de

10. Sandrine Lévêque, *Les Journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 12 puis p. 157.

11. Lire sur le site d'Acrimed «Alerte! L'AFP démantèle son service d'infos sociales!», déc. 2020.

travailleurs en situation d'extrême précarité n'arrive pas tous les quatre matins dans les grands médias, et encore moins « à la Une »¹². Mais on ne saurait se satisfaire de quelques oasis dans le désert.

Notamment dans l'audiovisuel, où le reportage et l'enquête sociale semblent avoir été tout bonnement anéantis. Sur France Inter, la direction a eu raison des principaux créneaux qui leur étaient réservés: l'émission « Comme un bruit qui court », qui avait succédé à « Là-bas si j'y suis », elle-même enterrée par Laurence Bloch en 2014, a été à son tour éjectée de l'antenne en 2019 par la même directrice, et ce malgré de bons chiffres d'audience¹³. À l'époque, la direction invoqua la nécessité de « renouveler l'antenne » avant de se trahir pour de bon: l'émission était « trop militante »¹⁴. « Quand les ouvriers s'expriment, c'est trop militant. Mais quand les patrons parlent, on appelle cela de l'économie » disait d'un trait la réalisatrice Jocelyne Lemaire-Darnaud après que son documentaire sur des ouvriers de Michelin, « Paroles de Bibs » (2001), « a été refusé par Canal +, [...] le CNC, la SCAM et ARTE, au prétexte qu'il était "trop militant" ». ¹⁵

DES ÉMISSIONS « ÉCO » AUX MAGAZINES « BIEN-ÊTRE » : COMMENT DÉPOLITISER LE TRAVAIL

Il ne viendrait en effet jamais à l'idée d'une sommité médiatique de qualifier la parole patronale de « militante », encore moins de remettre en cause le poids qu'elle occupe dans les productions médiatiques sur le social. Et pourtant... À mesure que les créneaux dédiés à l'enquête sociale se sont amenuisés, la question du travail a été en partie intégrée aux chroniques, émissions et interviews « éco ». De quoi d'emblée orienter le cadrage, *a fortiori* quand ces émissions invitent majoritairement des patrons. France Info s'en est fait une spécialité. Nos études portant sur les intervenants de deux émissions économiques différentes¹⁶ parviennent à la même conclusion: à en croire la rédaction, les « personnalités du monde de l'entreprise » à même de pouvoir « exprimer une vision économique » et « apporter un regard sur l'information économique » sont très majoritairement des PDG. Les salariés lambda sont par exemple inexistant dans l'émission « L'éco », présentée par Jean-Paul Chapel. Sur 75 interviews (août 2017-janv. 2018), on dénombrait pas moins de 41 invitations de chefs et cadres

d'entreprise, représentants patronaux et acteurs du monde de la finance, pour seulement 3 dirigeants syndicaux. Du côté de « L'interview éco » (oct. 2017-janv. 2018), 38 des 47 interviews étaient accordées à des dirigeants d'entreprise et représentants patronaux, contre 3 à des syndicalistes.

Avec un tel panel, le message est clair: travailleurs, chômeurs et précaires sont mis hors-jeu. « Le parti pris patronal est systématique, renchérit Julien Brygo. En ce moment, beaucoup traitent et interrogent le phénomène de pénurie de main-d'œuvre dans la restauration ou parmi les chauffeurs routiers. "Comment vont faire ces pauvres patrons pour trouver de la main-

d'œuvre à exploiter? Pour pouvoir vendre leur production?" Ça, c'est le biais permanent avec lequel les grands médias vont traiter l'information sociale. Mais les journalistes oublient quasi systématiquement une question: pourquoi ça fait vingt ans dans ce pays qu'on n'a pas augmenté les salaires? Quelles sont les conditions de travail dans le bâtiment, dans la restauration? Ce sont des millions de travailleurs qui sortent de là complètement essorés chaque année. Mais à aucun moment il ne va avoir de réflexion sur ces conditions de travail. » Les journalistes sont au chevet du patronat, prêts à recueillir leurs lamentations: trop de « charges sociales » pour ces patrons qui « créent de l'emploi » et endossent tous les risques. Des risques que subissent les travailleurs, il n'est presque jamais question, alors que le nombre d'accidents du travail s'élève chaque année à plus de 650 000. (voir p. 26)

Bien que les interviews passe-plats que nous évoquons ci-dessus aient le plus souvent un intérêt informatif très limité, elles attirent l'attention sur le phénomène de symbiose qui tend à rapprocher journalistes spécialisés (et professionnels des médias) des élites économiques (patrons et dirigeants du privé et du public, experts et communicants de tous poils). En la matière, Radio France fait fort, qui organise chaque année des « rencontres économiques » où le monde des affaires a largement le dessus sur le monde du travail. Ainsi, en juillet 2020, dans les locaux mêmes de la radio publique, « 117 représentants d'entreprises du secteur privé (de l'industrie à la finance en passant par les start-ups) [étaient] présents, contre seulement 10 représentants de syndicats de salariés », pour débattre de l'orientation des politiques économiques¹⁷. Et comme chaque année, des dizaines de journalistes – services public et privé confondus – y ont servilement « animé » des

“Quand les ouvriers s'expriment, c'est trop militant. Quand les patrons parlent, on appelle cela de l'économie.”

12. Du 1er septembre 2020 au 8 septembre 2021, les Unes dédiées au travail et aux conditions de travail ont ainsi représenté 5 % de la production éditoriale de *Libération*. 14. de ces 17 Unes se focalisent sur un secteur d'activité particulier (enseignants, soignants, agriculteurs, policiers, etc.). Les trois restantes affichent des problématiques plus générales: les travailleurs pauvres face au Covid, la réduction du temps de travail et les licenciements.

13. Depuis 2019, les deux animateurs, Antoine Chao et Charlotte Perry, se sont vus gracieusement confiés deux émissions, respectivement « C'est bientôt demain » (15 minutes le dimanche à 14h40) et « Des vies françaises » (10 minutes max le samedi à 6h11)... Vous avez dit déclassement?

14. « Comme un bruit qui court »: la fin d'une émission "trop militante" pour France Inter? », *Télérama*, 7 déc. 2020.

15. Voir la présentation du documentaire « Parole de Bibs », Jocelyne Lemaire-Darnaud, 2001.

16. Lire sur le site d'Acrimed « L'éco » de France Info: les patrons comme à la maison, janv. 2018 et « L'interview éco » de France Info: service public ou service patronal?, janv. 2018.

17. Lire sur le site d'Acrimed « Radio France et le Cercle des économistes: des liaisons dangereuses », juil. 2020 et « Rencontres économiques d'Aix: la fine fleur du journalisme au service des puissants », juil. 2018.

18. « Une semaine pour l'emploi, une opération pour l'avenir », pole-emploi. org, 21 oct. 2020.

19. Julien Brygo, « Rigolez, vous êtes exploités », *Le Monde diplomatique*, juil. 2019.

débats. Un mélange des genres qui égratigne un peu plus le mythe d'une profession « indépendante », celui d'un service public au service de l'intérêt général et qui, *a contrario*, consacre les chefs d'entreprise comme des interlocuteurs et des sources privilégiés des grands médias. Dès lors, rien d'étonnant à ce que France Info reconvertisse chaque année son émission « C'est mon boulot », dédiée à « l'actualité du monde du travail », en un événement patronal de premier plan, réunissant PDG et DRH de grandes entreprises, élus et ministre du Travail (voir p. 43).

Enfin, notons que certaines chefferies éditoriales n'hésitent pas à passer un cap en devenant des intermédiaires explicites entre patronat et travailleurs. Depuis 2015, TF1 et Jean-Pierre Pernaut ont par exemple lancé l'opération annuelle « Une semaine pour l'emploi » : un partenariat entre Pôle Emploi et le JT de 13h, relayant des offres d'emploi sur un site dédié, qui se décline également dans une série de (publi)reportages concoctés par le service « Économie » et tout naturellement diffusés dans le JT : selon les dires mêmes de Pôle Emploi, « *des reportages aux côtés de chefs d'entreprise, des articles sur les sites du groupe* »¹⁸. En toute indépendance.

Du journalisme ? Une déclinaison moderne et tout aussi opaque, en tout cas, de ce que certains titres de presse proposaient déjà à leurs lecteurs à travers des pages « Emploi », comme celle du *Figaro*, qui se

targue de proposer « *des solutions clé en main pour les entreprises. Vous représentez une entreprise et vous souhaitez créer ou modifier votre page ? Vous voulez connaître nos solutions de recrutement et de marque employeur ? Contactez Figaro Emploi par téléphone [...] ou par email.* »

Parallèlement aux émissions « éco » se sont également développés les reportages et magazines type « bien-être » ou « vie quotidienne », ayant à leur tour pris en charge des sujets liés au travail. Adossées au

très à la mode « journalisme de solutions », ces émissions se sont multipliées sur les antennes à mesure que fleurissaient, dans les rayons des librairies, les ouvrages de développement personnel. À défaut d'informer sur les conditions de travail, d'enquêter sur le monde social, sur l'entreprise et sur les systèmes de domination qui s'y jouent, les journalistes dépolitisent les enjeux en préconisant de travailler sur soi. Se faisant, partant, prescripteurs: de méditation

pleine conscience plutôt que de syndicalisation, de yoga du rire¹⁹ plutôt que de débrayage, et donc promoteurs de « solutions » individuelles, qui ne saперont ni les politiques patronales, ni l'ordre social. À titre d'exemple, la question du burn-out pâtit trop souvent de tels cadrages. L'émission « Grand bien vous

Certaines chefferies éditoriales deviennent des intermédiaires explicites entre patronat et travailleurs.



fasse» (France Inter) – caractéristique de ce «journalisme de solutions bien-être» que n'émeut pas le conflit d'intérêt²⁰ – en fait régulièrement la caricature. «Comment se sortir d'un burn-out?» (sept. 2016); «Qu'est-ce que le burn-out parental?» (janv. 2017); «Comment reconnaître un burn-out?» (fév. 2021) sont les titres de trois émissions ayant majoritairement réunis psychologues, psychanalystes et coachs, en plus de deux psychosociologues et de journalistes du *Point* ou de *Femme actuelle*. Bilan des courses: les politiques patronales ne font pas partie de l'équation. Jamais remises en cause de manière structurelle, elles sont passées sous silence, au profit de conseils individuels qui, dans le pire des cas, inversent la culpabilité en la pointant sur les salariés eux-mêmes: «À l'origine du burn-out, trop de travail, trop d'idéalisme, et trop d'investissement»; «Pour sortir du burn-out: en parler. [...] Prendre le temps. Se recentrer sur soi.»²¹

Au fil des années, cette petite musique a infusé partout. Et la dépolitisation contamine bien au-delà des «magazines bien-être», jusqu'aux journaux d'information. «Après la victoire de la grève dans l'hôtel Ibis des Batignolles, un certain nombre de médias ont essayé de présenter cette victoire comme une victoire de femmes de chambre un peu isolées, non organisées, s'indigne Tiziri Kandi. C'est-à-dire en essayant d'écarter complètement la dimension syndicale. Et politique. Pour dire ça vulgairement: "c'est une bande de femmes, des mères courage, qui, toutes seules, sans le soutien de personne, par leur propre détermination, ont réussi à

arracher une victoire". Un journaliste de France Inter était dans cette posture-là au moment où il posait des questions dans son reportage. Or pour nous, comme pour les femmes de chambre de l'Ibis, il était important que cette victoire apparaisse comme une victoire syndicale.»

LE ROULEAU COMPRESSEUR LIBÉRAL EN TOILE DE FOND

Cet ensemble de transformations, de biais permanents et de partis pris autour des questions liées au travail ne peut enfin s'extraire de la toile de fond

idéologique qui domine la société depuis les années 1980. Quarante années de vulgate (néo)libérale, déclinée sur tous les tons dans les grands médias capitalistes, acquis à la cause de l'économie de marché, de la croissance à tout crin, de la baisse des déficits publics et du «travailler plus». «De "l'État obèse" et "boursofflé" fustigé par Laurent Joffrin dans les années 1980 à la "suppression de la cinquième semaine de congés payés" prônée par Christophe

Barbier en 2011, en passant par "la mondialisation heureuse" appelée de ses vœux par Alain Minc à la veille des années 2000»²², les chroniqueurs économiques sont les porte-parole les plus «visibles» (et bruyants) de cette idéologie, a fortiori quand règne dans leur pôle une absence totale de pluralisme.

Une hégémonie qu'ils doivent toutefois d'abord et avant tout aux rédactions en chef, partageant globalement leur vision du monde social et de l'éco-

La dépolitisation contamine bien au-delà des «magazines bien-être», jusqu'aux journaux d'information.

20. «Aésio mutuelle» sponsorise cette émission à travers un message publicitaire, qui ouvre chaque édition. Parallèlement, l'animateur du service public Ali Rebeih est au cœur d'une vaste campagne publicitaire pour l'entreprise, diffusée sur France TV («Décidons ensemble de Vivre Mieux»).

21. «Comment reconnaître un burn-out?», «Grand bien vous fasse», France Inter, 23 fév. 2021.

22. Lire «Au nom du pluralisme, taisez-vous!», *Médiacritiques* n°35, avr. - sept. 2020, p. 22.

nomie, au sein d'un système médiatique lui-même structuré par les logiques financières et mercantiles. Symptôme éloquent: il aura fallu attendre quatre ans et septembre 2020 pour que la rédaction de France Inter daigne de nouveau opposer un chroniqueur à Dominique Seux (directeur délégué des *Échos*) dans sa matinale, en la personne de Thomas Piketty. Un «débat économique» d'un petit quart d'heure cantonné aux seuls vendredis. Traduisons: sur le service public, le pluralisme doit se satisfaire de quelques miettes. Le reste du temps, la règle est à la toute-puissance des «économistes à gages» – proches des milieux patronaux, cachetonnant d'ailleurs dans les conseils d'administration des grandes entreprises du CAC40 pour certains d'entre eux, quand ils ne sont pas purement et simplement les salariés de grands établissements financiers – et à l'omniprésence des chroniqueurs et éditorialistes libéraux, monopolisant des plateaux faits par eux et pour eux.

Cette absence de pluralisme, et une telle polarisation de la pensée (et des discours) sur l'économie au sein des grands médias expliquent également la régularité des campagnes patronales, hostiles aux intérêts des travailleurs, qui s'y déploient. En mai 2020, nous exposons par le menu l'écho médiatique démesuré – et globalement louangeur – dont avait par exemple bénéficié une note de l'Institut Montaigne, avançant «neuf propositions pour adapter

23. L'Institut Montaigne est un condensé chimiquement pur de la grande bourgeoisie, dont le président Laurent Bigorgne fut engagé dans la campagne d'Emmanuel Macron en 2017 et impliqué par la suite dans la conception d'un programme gouvernemental sur l'action publique. Lire «L'Institut Montaigne fait la Une: "Travaillez plus!"», *Médiacritiques* n°35, avr.-sept. 2020, p. 16.

24. Sur le site d'Acrimed, voir la rubrique «Agnès Verdier-Molinié».

25. Rappelons que son «comité directeur» compte en grande majorité des membres de la direction ou du conseil d'administration des groupes BNP Paribas, Nestlé, Engie, Capgemini, Renault, Dassault, ou encore La Poste.

le temps de travail en contexte de crise»²³: augmenter le temps de travail, permettre la progression des formations en dehors du temps de travail, supprimer un jour férié, de même qu'une semaine de vacances à la Toussaint, diminuer le nombre de RTT et déréguler le temps de travail dans la fonction publique. La «nouveauité», critère prépondérant à la «médiatisation» d'une «actualité», n'était guère de mise ici tant cette circulaire recyclait les vieilles marottes libérales. Et pourtant, les propositions du lobby patronal ont «fait événement», structurant les actualités de la presse autant que le flux audiovisuel pendant plus de deux jours. À l'époque, nous expliquions qu'«en plus de flatter l'idéologie qui structure les principaux tenants du système médiatique, ces propositions "choc" [étaient] à la fois parfaitement normées et tapageuses. Elles [garantissaient] donc une "polémique" quasi instantanée, [mettaient] à l'aise les professionnels du commentaire, et [entraient] dans les clous du très en vogue "journalisme de solutions"». La circulation circulaire de l'information, sa vitesse de propagation et l'absence totale de pluralisme parmi les commentateurs [ont fait] le reste.»

À l'image de la surexposition d'Agnès Verdier-Molinié et de son institut (l'Ifrap)²⁴, il est frappant de constater à quel point l'Institut Montaigne²⁵ ait pu, dans les médias, bénéficier du statut d'interlocuteur privilégié sur la question du travail. Privilégié, pour ne pas dire exclusif. On peine en effet à se sou-

Les perroquets et «la valeur travail»...

«L'ouverture du dimanche, c'est terrible, vous vous rendez compte, ça risquerait de créer des emplois. Dans un pays qui compte plus de trois millions de chômeurs, l'idée n'est pourtant pas totalement absurde. Et bien non, régulièrement, les mêmes syndicats attaquent en justice les magasins qui ouvrent le dimanche, jour où pourtant des millions de salariés travaillent déjà; un chiffre: l'ouverture des grands magasins, ne serait-ce que quinze dimanches par an permettrait de créer en net 20 000 emplois, c'est l'équivalent de sept fois l'usine PSA d'Aulnay qui emploie 3 000 personnes, voilà de quoi on se prive.»

Nicolas Barré, *Europe 1*,
26 sept. 2013

«Il y a toujours un syndicat pour être pointilleux et jouer le respect stupide du droit, jouer l'acquis social indu contre la croissance, contre l'économie, contre l'emploi, contre la prospérité. C'est contre cela qu'il faut se battre, contre cela que L'Express se dresse, avec d'autres, pour dire que le syndicalisme français doit se réformer. Oh, ceux qui le composent sont, la plupart du temps, de bonne volonté. Mais comme par hasard, l'addition de ces bonnes volontés donne un boulet terrible pour l'économie française. Pour l'économie mais aussi pour le progrès social. Car quand on ne dégage pas de richesses, on ne peut pas améliorer le système social. Alors il faut réformer, ré-for-mer le syndicalisme français.»

Christophe Barbier, édito vidéo, *L'Express*,
24 sept. 2013

«Ce sont l'entreprise et les représentants des salariés qui décideraient et non plus une loi tombée d'en haut imposant un même standard à tous, y compris en matière de temps de travail. Donner plus de liberté aux acteurs de terrain, quitte à malmenier tabous et totems.»

Vincent Giret, *France Info*,
31 août 2015

«Parmi les dossiers les plus brûlants, la refonte d'un mastodonte, devenu tabou à gauche: le Code du travail et ses 3 600 pages, 11 000 articles... à écrémer d'urgence.»

Voix off d'un sujet de «C dans l'air»,
4 sept. 2015



venir d'une séquence similaire, au cours de laquelle la diminution du temps de travail aurait par exemple occupé le cœur du débat public et médiatique. Une question pourtant loin d'être absente des revendications de nombreuses structures associatives et syndicales, voire centrale dans les programmes de différents partis politiques. À titre indicatif, le livret de la CGT consacré à la semaine de 32h²⁶, publié en août 2021, n'a fait nulle part les gros titres, ni même bénéficié d'une couverture minimale dans les grands médias. Lorsque Philippe Poutou (candidat du NPA), Jean-Luc Mélenchon (candidat de la France insoumise), ou encore Sandrine Rousseau (candidate à la « primaire de l'écologie »), imposent la thématique de la diminution et du partage du temps de travail dans des interviews, elle est comme tuée dans l'œuf : ni le thème ni les propositions des candidats ne feront l'objet de reprises médiatiques. Ils ne seront pas commentés dans des chroniques ou massivement répertoriés

La proposition de la CGT d'augmenter le Smic à 1 800 euros n'a pas eu l'écho médiatique escompté.

dans les journaux d'information, comme peuvent l'être d'autres propositions politiques ou certains propos isolés, jugés « polémiques » par les prescripteurs d'« actualités ». De même, la proposition de la CGT d'augmenter le Smic à 1 800 euros n'a pas eu l'écho médiatique escompté, ni au moment de sa promotion, ni en pleine crise sanitaire, lorsque l'armée de smicards que constituent les travailleurs des métiers utiles et essentiels s'est pourtant retrouvée sur le devant de la scène.

Le travail et les conditions de travail font pourtant régulièrement effraction sur la scène et dans l'espace publics. Mais à quel prix ? Si le mouvement ouvrier et les luttes sociales sont, par définition, des moments politiques où s'exprime la colère sociale et se déploient des revendications ils sont aussi des « moments médiatiques » d'une impitoyable prévisibilité. « *Mis à part quelques détails négligeables (en particulier le fond de la réforme et les revendications des grévistes), généralement laissés hors-champ, rien ne ressemble plus à un mouvement social, vu à travers le prisme déformant et méprisant des partis pris et des caricatures médiatiques, qu'un autre mouvement social: inutile, importun, inopportun, essoufflé avant d'avoir commencé, menacé*

«Le gouvernement sera-t-il suffisamment audacieux pour déverrouiller vraiment le Code du travail, pour s'en remettre davantage aux accords d'entreprise qu'à la loi afin d'assouplir le droit social? Aura-t-il confiance dans la démocratie de terrain, et osera-t-il affronter tous les conservatismes de gauche, ceux des syndicats et d'une partie de la majorité, déjà postés en tenue de guérilla, prêts à en découdre?»

Nicolas Beytout, *L'Opinion*,
9 sept. 2015

«Comme souvent, nous nous sommes mis à espérer. Avec le rapport Combrexelle, la France socialiste va s'attaquer au Code du travail. Enfin un mouvement pour combattre cette préférence nationale qu'est le chômage! [...] La France s'attaque, veut-on espérer, au sujet comme l'ont fait toutes les social-démocraties apaisées de la vieille Europe. En passant en force. Courageusement.»

Arnaud Leparentier, *Le Monde*,
9 sept. 2015

«Trop c'est trop! Après les occupations d'usine, les dégradations d'outil de travail et les patrons séquestrés, voilà donc venu le temps de l'agression physique des dirigeants. Un degré de plus dans la litanie des décapages qui ponctuent trop souvent les conflits sociaux dans notre pays [...]. Le pavillon national ne peut pas être prisonnier de pilotes assis sur leurs privilèges et de casseurs surexcités.»

À propos d'un DRH d'Air France malmené après l'annonce de 2 900 licenciements – éditorial,
Le Figaro,
6 oct. 2015

«Fabien Villedieu, vous êtes conducteur de train [...] et vous voulez sauver votre régime spécial, celui qui vous permettra de partir à la retraite à 57 ans [...]. Qu'est-ce que vous répondez à ceux qui vous accusent de vouloir défendre des intérêts personnels, des intérêts corporatistes?»

Léa Salamé, *France 2*,
5 déc. 2019

«Dominique Carlac'h, vous qui êtes au Medef, est-ce que vous considérez aujourd'hui que ces régimes spéciaux sont des régimes de privilégiés dans la société de 2019 ou pas?»

Thomas Sotto, *France 2*,
5 déc. 2019

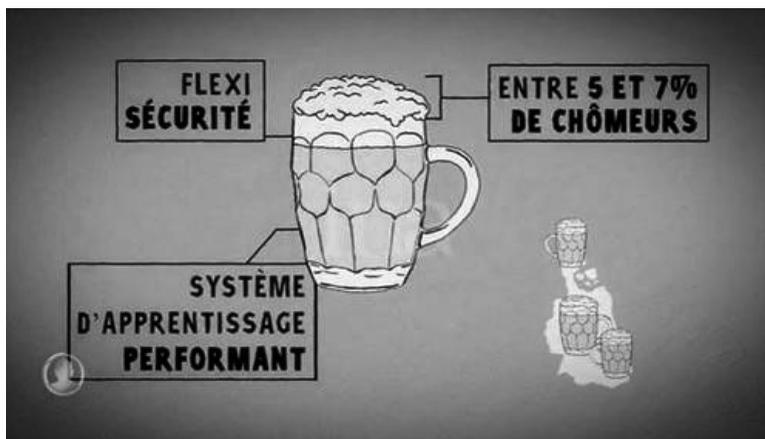
«Est-ce que c'est tabou de dire aux enseignants que toute revalorisation s'accompagne d'un effort en terme de productivité? C'est un gros mot aujourd'hui de dire «productivité», «efficacité» aux enseignants?»

Sonia Mabrouk, *Europe 1*,
17 déc. 2019

«Pour que [les artisans et les commerçants] puissent arriver à la retraite, il faut qu'ils puissent travailler maintenant, c'est ce qu'ils vous disent, c'est leur cri de colère et de détresse.»

Sonia Mabrouk, *Europe 1*,
18 déc. 2019





à tout instant de sombrer dans la violence sinon le chaos. Le scénario est bien balisé, le vocabulaire bien rôdé, les formats bien ajustés: “la réforme” a une étonnante capacité à mettre en marche la machine médiatique à fabriquer sa bouillie, parfaitement conforme aux intentions des “élites” économique-politiques.»²⁷

L’offensive médiatique contre les mouvements opposés à la «réforme» du Code du travail (plus connue sous les noms de «Loi travail» ou «loi El Khomri», 2016) suffirait à condenser la partialité et le militantisme avec lesquels les grands médias se mettent en branle face à toute contestation sociale. Une réforme «indispensable», des opposants «archaïques», une mobilisation hors-sujet de «non-concernés», les «conséquences catastrophiques» des grèves, des «violences omniprésentes et intolérables», «l’Euro de football pris en otage» furent autant de messages prémâchés, répétés en boucle à longueur d’éditos, d’interviews, de chroniques et de «débats»²⁸. Un traitement que résumait la brillante prestation de David Pujadas, alors aux commandes du 20h de France 2, lâchant lourdement un Code du travail sur son bureau, avant

Longue serait la liste des moins-disants sociaux dont la promotion fut assurée par les médias.

²⁶. «Réduire le temps de travail pour sortir de la crise et changer de société», cgt.fr, 20 août 2021.

²⁷. Extrait de l’introduction de notre ouvrage à paraître, *Les médias contre la rue. 25 ans de démobilitation sociale*, Adespoté, nov. 2021.

²⁸. Voir *Médiacritiques* n°20, «Loi Travail: le retour des chiens de garde», juillet-sept. 2015.

de superposer le bruit retentissant d’un commentaire subtil: «Est-ce que [la réforme] va alléger ceci: notre fameux Code du travail, si lourd, avec ses près d’un kilo et demi?» (sept. 2015) Une image d’Épinal qui recopiait la Une du *Figaro Magazine* (mars 2015) et d’une médiocrité dont David Pujadas n’a, certes, nullement l’apanage. En décembre 2014, alors expert du service public, François Lenglet livrait, à propos du chômage, un diagnostic et des solutions qui restèrent parmi les meilleurs morceaux de bravoure au compteur de l’éditocratie:

Il y a aujourd’hui deux modèles. D’un côté l’Europe du Nord, celle des buveurs de bière et de l’autre, l’Europe du Sud, les buveurs de vin. Explications. Chez nous, les buveurs de vin, la France, l’Italie, l’Espagne, il n’y a pas ou peu de dialogue social, le taux de chômage est supérieur à 10 % voire à 20 %, jeunes et seniors sont exclus du marché du travail, un marché sans doute trop rigide. En revanche, chez les buveurs de bière, au nord du continent, en Allemagne, en Autriche ou au Danemark, tous ces pays ont un niveau de chômage faible, entre 5 et 7 %. Le système d’apprentissage est performant, grâce notamment au dialogue entre les patrons et les salariés. Et la flexisécurité y a été introduite.

L’information s’accompagnant d’une infographie à la hauteur du propos – de comptoir.

LES «ÉVIDENCES» SONT LIBÉRALES

Ainsi l’idée d’un encadrement du travail trop lourd ou superflu qu’il faudrait nécessairement déreguler s’est-elle imposée comme une évidence dans le débat médiatique. Rejoignant la longue liste des «évidences» qui, en tant que propositions libérales et produits de l’idéologie dominante, ont le privilège de ne jamais avoir à se caractériser comme telles.

Longue serait la liste de ces moins-disants sociaux, dont la promotion fut systématiquement assurée par les grands médias au détriment des travailleurs. Quarante ans d’accompagnement de la casse du droit du travail, de propagande pour l’allongement de l’âge de départ à la retraite, de *satisfecit* assumé face aux dividendes croissants distribués aux actionnaires – propriétaires de médias pour certains d’entre eux – et de prêche quasi religieux autour des valeurs «travail» et «mérite». «Un pays pauvre est d’abord un pays qui n’a plus de riches» synthétisait l’expert économique phare de BFM-TV Nicolas Doze (5 déc. 2018) aux débuts du mouvement des Gilets jaunes. «Vous connaissez le proverbe chinois: quand les riches maigrissent, les pauvres meurent» lançait Roselyne Bachelot – alors éditorialiste sur LCI – au syndicaliste CGT Jean-Pierre Mercier pendant le mouvement de 2019 contre la réforme des retraites (6 déc.

2019). Le revers de cette partition ? Les chômeurs « fainéants » et « tire-au-flanc » – dont les luttes et les revendications sont la plupart du temps invisibilisées – et les « privilèges » des cheminots et des fonctionnaires, dont des hebdomadaires comme *Le Point*, gavés de subventions publiques, font inlassablement leurs choux gras, comme dernièrement encore.

« Au fond, ce qui intéresse les journalistes, lance Julien Brygo, c'est ce vers quoi ils sont poussés à écrire : valoriser le travail et valoriser une société dans laquelle il faut accepter la subordination inconditionnelle du salarié vis-à-vis du patron. Le travail des journalistes permet de normaliser tout ça. Il y a bien sûr des "périodes de parenthèse" : pendant les crises, on va avoir des papiers sur l'exploitation et les méchants patrons, leurs salaires mirobolants, mais dès le lendemain, on revient au discours habituel : on ne peut pas faire sans eux. Ce sont des "évidences" qui modèlent l'opinion et fabriquent le consentement. Il s'agit de rendre désirable une société profondément indésirable. »

Des médias et journalistes indépendants gardent le terrain cheillé au corps, au prix de la précarité.

À rebours de cette litanie libérale et des pratiques professionnelles moutonnières qui la servent si bien, certains médias et journalistes indépendants gardent le terrain cheillé au corps, au prix d'une précarité certaine... Donnant un nouveau souffle au reportage et à l'enquête sociale, ils racontent des vies, des corps et des lieux dans les marges et le silence des médias dominants. C'est là que fleurit le pluralisme, et osons-le, un journalisme digne de ce nom. Comble de l'ironie : ces journalistes qui « documentent le réel » sont régulièrement taxés d'être des « militants ». Un stigmate que leur accole une partie de la profession, vissée aux sièges des plateaux télé et à la remorque des réformes antisociales. Et malheureusement, ceux-là ne prennent jamais leur retraite. ■

« Qu'il faille travailler plus longtemps, comme c'est la règle dans presque tous les pays européens, on le sait, c'est inévitable, crucial, mathématique même. [...] Il va falloir travailler plus longtemps, et le courage politique, c'est de le dire »;

« Même un élève de primaire comprend que maintenant, y aura de moins en moins d'actifs pour assurer la retraite des gens qui vieillissent de plus en plus. Il n'y a qu'une chose, c'est qu'il faut travailler plus » ;

« Le droit de grève est sacré dans notre République, mais en ces circonstances, on aimerait tout de même que l'État y pose des limites. »

Catherine Nay, *Europe 1*,
21 déc. 2019

« – Si on se projette un petit peu, il faudra sans doute travailler plus si on veut continuer à bénéficier de notre système de santé tel qu'on le connaît aujourd'hui. La sécurité sociale a déjà affiché des résultats, que le ministre du Budget Gérald Darmanin a qualifiés de « chiffres qui donnaient le tournis » tellement ils étaient mauvais. Pour ça il faudra quand même travailler plus. – C'est vrai que pour un système social généreux, efficace, et bien doté [...] il faut de l'argent. Et cet argent, il est prélevé sur la richesse créée, donc il faut que la richesse créée soit abondante pour qu'on n'ait pas besoin de faire trop de prélèvements en proportion. [...] La bonne idée, c'est probablement plutôt d'allonger la carrière, c'est à dire d'augmenter le nombre d'années que nous passerons au travail. »

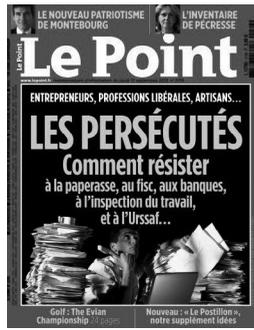
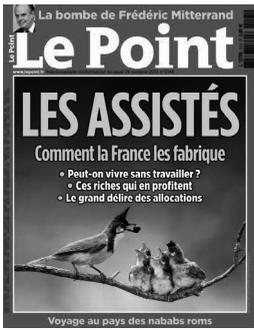
Catherine Mangin et François Lenglet, *RTL*,
6 mai 2020

« La société française est tellement prise dans une gangue d'immobilisme que vous imaginez bien que jamais, jamais on va supprimer une journée de congé pour qu'elle devienne une journée travaillée ! Sur le papier, c'est plein de bon sens ce que dit l'Institut Montaigne. Pardon, mais travailler une journée de plus dans le pays des 35 heures, ça ne me paraît pas anachronique ! »

Éric Brunet, *BFM-TV*,
6 mai 2020

« Aujourd'hui, des profs font grève pour être augmenté [sic] pendant que des gens, dans le privé, perdent leur boulot. Un pays, deux unives. »

Olivier Truchot, *Twitter*,
26 janv. 2021



François Pinault, rends l'argent!

Chaque année, *Le Point* dépouille l'État de plusieurs centaines de milliers d'euros en aides à la presse. Au total: 1 871 588€ entre 2016 et 2019, selon les chiffres du ministère de la Culture. Son propriétaire, François Pinault, est quant à lui classé au 4^e rang des 500 plus grandes fortunes françaises par *Challenges*: 41,5 milliards d'euros (10 juil. 2021). ■

COMMENT PARLER DES «INVISIBLES» EN LEUR ABSENCE

France Inter, 1^{er} mai 2020: l'émission «Grand bien vous fasse!», consacrée à la condition des personnels d'entretien et à leur invisibilisation, réussit l'exploit... de ne pas leur donner une seule fois la parole.

Au micro de France Inter, en ce 1^{er} mai au matin, Ali Rebeihi introduisait en ces termes la première partie de son émission:

À l'occasion de la journée spéciale consacrée à ceux qui sont en première ligne, on s'intéresse aux travailleurs longtemps invisibles devenus visibles, indispensables: les agents de propreté qui assurent des missions essentielles en ce moment. Ici à Radio France, je salue Rajini ou Gisèle, tous ceux et toutes celles qui font en sorte que notre belle maison soit sécurisée d'un point de vue sanitaire.

Hommage, donc, à celles et ceux qui sont habituellement invisibles (ou plutôt rendus invisibles) dans les grands médias¹. Un hommage d'emblée étonnant, tant les personnels en question semblent présentés comme des objets de curiosité, «devenus» indispensables (soudainement?) et dont les missions sont présentées comme essentielles «en ce moment». Une impression qui sera par la suite confirmée par un constat sans appel: aux dits «invisibles», il ne sera pas donné la parole de toute l'émission!

D'autres parleront à leur place. Et quoi de plus normal qu'un «casting» composé majoritairement

d'hommes blancs pour évoquer une profession particulièrement féminisée et racisée²? Sont ainsi invités pour l'occasion Pierre Rosanvallon et François Héran, deux professeurs au Collège de France; Philippe Jouanny, un représentant patronal de la Fédération des entreprises de propreté; et Aurore Desjonquères, chargée d'étude à la DARES (ministère du Travail). Il aurait pourtant

été facile (et cohérent) d'inviter une salariée ou une représentante syndicale. Mais les responsables de l'émission en ont décidé autrement: ils pourront tout de même joindre le standard d'Inter... c'est du moins ce qu'annonce le présentateur: «*Nous attendons également tous les agents de nettoyage qui travaillent pendant le confinement, le standard leur est ouvert. Si vous avez*

été agent de propreté n'hésitez pas également à témoigner.»

Et pourtant, malgré cette annonce, aucun de ces travailleurs n'interviendra au cours de l'émission. Les invités se succéderont avec la présentation de l'étude d'Aurore Desjonquères et des travaux de François Héran. Puis ce sera au tour de l'illustre Pierre Rosanvallon d'évoquer «*l'invisibilisation*» des salariés

**“On s'intéresse
aux travailleurs
longtemps invisibles
devenus visibles,
indispensables.”**

Ali Rebeihi

1. Rappelons par exemple à ce sujet quelques chiffres concernant la télévision: selon le «Baromètre de la diversité de la société française» publié début 2019 par le CSA, les employés et personnels de service ne constituent que 9 % des personnes représentées à l'écran (15 % de la population), là où les ouvriers constituent 4 % des personnes représentées (12 % de la population).

2. D'après l'étude de la DARES présentée dans l'émission, les femmes représentent 80 % des salariés du nettoyage, et les personnes immigrées 20 %, une part deux fois plus élevée que pour l'ensemble des salariés.

du secteur de l'entretien. Enfin l'animateur se tournera vers le représentant des patrons du nettoyage, Philippe Jouanny, pour lui demander s'il ressent « la reconnaissance des citoyens ». Tant il est évident que cette reconnaissance lui est adressée, et non à celles et ceux sous ses ordres. Modeste, le patron se contentera de saluer le travail de « nos femmes et nos hommes » que la crise permettrait enfin « d'humaniser » (sic). L'animateur redouble alors d'impertinence :

Dans le secteur du nettoyage, les emplois sont rarement à temps plein, avec du travail partiel subi, des horaires décalés, des cumuls d'emploi... ce sont vos clients qui imposent ces horaires d'intervention à vos agents ?

Ou comment ménager le patron en imputant à d'autres l'entière responsabilité de la dégradation des conditions de travail dans le secteur du nettoyage... Les « invisibles » apprécieront ! Quant au standard, nous le disions : le bilan est nul. La seule auditrice à pouvoir prendre la parole, Catherine, se présente comme déléguée du Préfet. Le « témoignage » d'un agent de nettoyage était pourtant prévu au milieu de l'émission, mais l'intervention tournera court :

– Ali Rebeihi : *Coup de projecteur ce matin sur les personnels d'entretien dans « Grand bien vous fasse », bienvenue Yves.*

– Auditeur : *Oui, bonjour.*

– Ali Rebeihi : *Vous êtes agent de nettoyage, c'est ça ?*

– Auditeur : *Oui, oui.*

– Ali Rebeihi : *Alors racontez-nous un petit peu.*

– Auditeur : *Moi je voulais juste vous dire que France Inter, ça fait plusieurs fois que je vous appelle, et que en fait je m'appelle Khaled, et vous n'avez jamais pris mon appel, et maintenant je m'appelle Yves vous prenez mon appel. Vous êtes une radio de racistes et...*

– Ali Rebeihi : *On va interrompre, là, monsieur, désolé, cette prise à partie qui est absolument inadmissible.*

Il est bien sûr difficile d'attester de la véracité du propos de l'auditeur – selon lequel la parole lui aurait été refusée en raison de son nom. Reste que son éviction est particulièrement brutale, l'animateur ne cherchant pas à en savoir davantage et balayant la critique d'un revers de main.

Quoi qu'on pense par ailleurs de la qualité des interventions, le constat n'en est pas moins là : sur la demi-heure de débat sur la condition des travailleuses et travailleurs du nettoyage, aucun ne sera amené à prendre la parole. Et lorsque Pierre Rosanvallon fait mine de s'insurger contre leur invisibilité, il propose, sans apparemment en avoir conscience, une mise en abyme de l'émission à laquelle il participe :

Quelle est la place des personnels de service, quelle est la place de ceux qui font le ménage dans les films, dans les séries ? Au fond, tout ce qui nous renvoie une image de notre société. Il y a



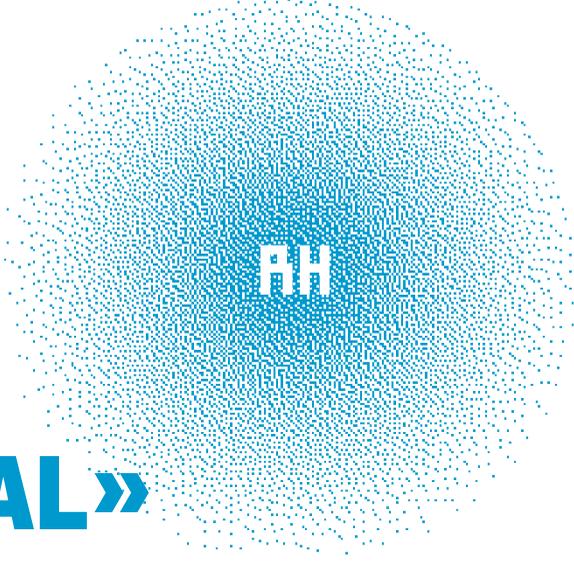
des grands trous dans ces images, et ces grands trous, c'est tout ce monde des invisibles et pourtant quantitativement important, ce sont ceux sans lesquels la société ne pourrait pas tourner, parce que nos biens ne seraient pas livrés, nos locaux ne seraient pas nettoyés.

Et de poursuivre, sans réaliser le fossé entre la situation et son propos :

J'espère que la période que nous vivons actuellement va déboucher au moins sur ce sentiment qu'il faut organiser la visibilité (sic). Dire qu'il y a des invisibles, c'est très bien [...]. Mais la deuxième étape, ce serait de dire comment organiser la visibilité, comment donner plus de place dans l'image que nous avons de la société, dans la considération mutuelle que nous avons des uns et des autres [...]. Pour que, derrière le mot solidarité, il y ait des personnes concrètes, il faut effectivement des émissions comme la vôtre, qui devraient être démultipliées, des reportages, des articles de presse, des livres [...]. Nous devons avoir aujourd'hui en démocratie une politique active de la visibilité réciproque des uns et des autres dans la société.

Étrange incantation déclamée dans une émission au cours de laquelle aucun de ces « invisibles » ne sera entendu, alors même qu'elle leur est dédiée. Bref, une invisibilisation au carré. Tout se passe comme si ces travailleurs n'étaient que de simples figurants de circonstance – que le 1^{er} mai permettrait d'évoquer à l'antenne de manière « exceptionnelle ». D'autres émissions ont certes permis de leur donner la parole le jour même à l'antenne de France Inter (comme le « Téléphone Sonne »). Mais il faudra bien plus qu'une « journée spéciale » pour combler les angles morts de la représentation de la diversité sociale à la radio, comme à la télévision... Avec ses travers habituels : dépolitisation, condescendance, invisibilisation ou folklorisation des travailleurs. ■

**Aucun de ces
« invisibles » ne
sera entendu,
alors que
l'émission
leur est dédiée.**



AH

« ENVOYÉ SPÉCIAL » À PÔLE EMPLOI

Un reportage qui passe à côté de son sujet,
et tombe dans le sensationnalisme.

Le 23 août 2020, le journal *Les Échos* avait annoncé la nouvelle: « Plan de relance: Pôle emploi va recruter des milliers de CDD pour aider les chômeurs ». Le journaliste répercutait alors sagement la communication du gouvernement qui, « outre [l'investissement de] plusieurs centaines de millions d'euros pour moderniser le secteur de la formation professionnelle » affirmait, par la voix de la ministre du Travail Élisabeth Borne, « *plaid[e]r] pour un renforcement des effectifs de Pôle emploi [...] si on veut avoir un accompagnement de qualité des demandeurs d'emploi* » Sept mois plus tard, « Envoyé spécial » décide de confronter la communication de l'État et de Pôle emploi au terrain. Un point de départ salutaire... qui ne mènera pas bien loin.

Le 25 mars 2021, l'émission de France 2 diffuse donc un reportage en immersion – entendre « en caméra cachée » – sur le quotidien d'une conseillère Pôle emploi (la journaliste stagiaire) tout juste recrutée. À la faveur d'un curieux « mélange des angles », le cadrage passe à côté des contraintes structurelles qui pèsent sur les agents... au détriment des allocataires.

SAUCISSONNAGE, ANECDOTE ET « MÉLANGE DES ANGLES »

En introduction, Élise Lucet présente un « *document déroutant* » sur « *l'envers du décor de Pôle emploi* ». Un reportage « *en immersion* », dont les images sont tournées par une journaliste qui s'est fait embaucher pendant quatre semaines comme conseillère Pôle emploi dans une « petite agence » gérant 7 000 demandeurs d'emploi. Et dans la première partie de l'émission, on peut dire qu'« Envoyé Spécial » tient sa promesse, celle de montrer « *les coulisses de ce grand recrutement* ». La journaliste donne à voir les « *formations expéditives* » dont « *bénéficient* » les jeunes recrues. Des formations réalisées « *sur le tas* », dont on comprend qu'elles incombent à d'autres salariés, peu qualifiés pour

**Nous ne saurons
rien (ou presque)
des contraintes
structurelles qui
pèsent
sur les agents.**

ce faire, contraints d'improviser de nouvelles tâches à la va-vite et sur leur propre temps de travail. L'intérêt journalistique ne fait ici aucun doute, permettant en outre d'observer *in situ* les traductions de la communication de Pôle emploi et du gouvernement autour des politiques de recrutement – chatoyantes sur le papier, mais visiblement peu reluisantes sur le terrain...

Mais à la moitié du reportage, l'affaire se corse ! «Aucun conseiller de cette agence n'aurait contacté ces chômeurs depuis des années, alors qu'ils devraient être parmi les plus suivis [...]. Comment expliquer que ces chômeurs n'aient plus aucun contact avec Pôle emploi?» C'est en effet sur cette question que le reportage change de braquet, pour se focaliser sur le manque de professionnalisme des conseillers. Pour le dire clairement, l'angle est désormais celui d'une traque des «tira-au-flanc». Le reportage choisit ainsi de diffuser les rushs d'une séance d'observation, que la journaliste effectue auprès d'un «salarié qui a la réputation d'arriver souvent en retard». Et la voix off d'ajouter : «Il arrive effectivement une demi-heure après tout le monde, à 9h30. Il a raté un premier entretien.» Journaliste ou contremaître ? Après avoir pointé du doigt le défaillant qui «nettoie son bureau et regarde son emploi du temps» au lieu de travailler ses dossiers, la voix off conclut : «Je l'ai vite compris ici, les pauses sont sacrées, surtout le vendredi [...]. La pause va durer une heure vingt, alors que la majorité des conseillers n'a badgé que 45 minutes [...]. Des pauses à rallonges, des matinées sans occupation, le temps de travail semble parfois inexploité.»

Il ne s'agit pas de nier que ces comportements puissent être une réalité, mais de questionner une articulation pour le moins déroutante. Car en basculant ainsi dans l'«anecdotique», le cadrage fait *in fine* reposer la responsabilité des dysfonctionnements de l'agence... sur ses agents. Ainsi, nous ne saurons rien (ou presque) des contraintes structurelles qui pèsent sur eux. D'ailleurs, aucun échange avec la direction de Pôle emploi ne sera donné à voir, le reportage focalisant toute son attention sur les conseillers eux-mêmes. Si quelques minutes sont bel et bien dédiées aux formations, ce cadrage initial ne semble pas appeler davantage de questions pour «Envoyé Spécial». Ou plutôt si... mais ces dernières sont laissées en friche.

MARGINALISATION DE LA PAROLE SCIENTIFIQUE

Quelques minutes avant la fin du reportage, une question traverse l'esprit de la journaliste : «Je suis surprise de ce que j'ai découvert dans cette agence : des recrues mal formées, des agents désœuvrés, des chômeurs oubliés. Je me pose alors une question : est-ce un exemple isolé, une agence mal organisée, ou le symptôme d'un service public défaillant ?» Pour y répondre, «Envoyé Spécial» prétend donner la parole à deux sociologues, spécialistes de Pôle emploi : Jean-Marie Pillon et Hadrien Clouet, invités à commenter une partie des images récoltées par la journaliste en immersion. Leur temps

LA SEULE LIGNE DE LA RÉDACTION, C'EST "ICI, C'EST PAS KEN LOACH CHEZ L'ABBÉ PIERRE FILMÉ PAR LES FRÈRES DARDENNE".



de parole ? 40 secondes, montre en main, relance de la journaliste comprise. Soit la possibilité de ne rien dire, en plus de ne pas répondre à la question posée...

Une parole scientifique réduite à la portion congrue, *a fortiori* quand l'entretien des sociologues a duré, selon leur témoignage que nous avons pu recueillir, pas moins de 2h30 ! Un choix éditorial critiqué par Hadrien Clouet : «Une image

L'angle est désormais celui d'une traque des «tira-au-flanc».

en tant que telle ne dit jamais rien : elle fournit un support pour penser des choses, mais il faut l'analyser. L'intérêt de nous joindre au dispositif vise justement à élargir le propos, en expliquant ce que ces images disent de choses invisibles, comme les politiques d'emploi, la réforme de l'assurance chômage, les attentes vis-à-vis de Pôle

emploi...» Jean-Marie Pillon complète : «Sans doute que nos propositions d'explication ne corroboreraient pas leur propre lecture de leurs matériaux. L'angle défendu par les journalistes peut s'affranchir de la parole scientifique, [...] à condition de défendre une explication étayée. Or, ce qui pose problème, c'est que le traitement du sujet ne propose pas de contextualiser, d'expliquer et d'interpréter les images qui ont été captées. Le spectateur est invité à la sidération, à l'étonnement sans chercher à comprendre. C'est là où la parole scientifique aurait pu avoir sa place et c'est dommage qu'elle ne soit finalement remplacée par

rien du tout. C'est un peu problématique pour un reportage d'information.»

D'autant plus problématique que leur intervention était précisément pensée dans le but de pallier un traitement médiatique tristement ordinaire: « Une des raisons pour laquelle on s'astreint à répondre aux journalistes est la suivante: quand on n'est pas consulté, on observe le cadrage classique selon lequel Pôle emploi dysfonctionne parce qu'il y a dans ses rangs des mauvais travailleurs: des mauvais managers et des conseillers incompetents ou feignants. C'est un cadrage récurrent depuis l'ANPE et les années 1990 », poursuit Jean-Marie Pillon. Mais un cadrage auquel le reportage n'échappe pas, on l'a vu, et ce malgré l'intervention des deux sociologues... Ce que critique d'ailleurs Hadrien Clouet: « Ce cadrage rend le reportage contradictoire. Si les problèmes de Pôle emploi reposent sur des défaillances individuelles, alors ces dysfonctionnements ne sont pas significatifs, mais si on part du principe que ces dysfonctionnements sont significatifs, alors l'explication par les comportements individuels ne suffit pas... »

Et c'est ainsi que l'information est mutilée. Car balayer l'approche structurelle¹ au profit de l'anecdotique entraîne inévitablement un certain nombre d'angles morts. Et en particulier, des mises en perspective historiques pourtant cruciales pour comprendre les phénomènes auxquels l'enquête journalistique prétend s'intéresser. Ainsi, selon Jean-Marie Pillon, le reportage, laissant en suspens la question de savoir si cette agence est ou non un cas à part, omet une question cruciale: celle « des moyens et des méthodes qui sont accordés à Pôle emploi pour remplir ses missions ».

«CAMÉRA CACHÉE»: INFORMATION OU SENSATIONNALISME?

Cette tension entre information et sensationnalisme se reflète également dans l'usage du dispositif de la caméra cachée – un procédé dont sont friands les journalistes télé... sauf quand ils en sont

1. « Est-ce un exemple isolé, une agence mal organisée, ou le symptôme d'un service public défaillant? »; « Les embauches sont-elles à la hauteur des enjeux? » Des questions pourtant posées dans le reportage...

2. Qu'on se reporte au film « Pas vu pas pris » de Pierre Carles!

Une information au rabais et beaucoup de gâchis, les (bonnes) questions initiales restant... sans réponse.

eux-mêmes les cibles² –, qui occupe 25 minutes sur les 33 que dure le reportage. « La caméra cachée est le seul moyen de donner à voir le quotidien d'un service public comme Pôle emploi, qui est une institution très fermée sur elle-même. Les journalistes ont eu de super images, c'est dommage de s'enfermer dans l'anecdotique. Le procédé n'est pas problématique en soi. Mais il y a une règle en sciences sociales quand on fait de l'immersion, c'est de ne pas porter atteinte aux enquêtés. Avec ce reportage, on jette les conseillers à la vindicte », observe Jean-Marie Pillon.

En permettant de documenter les indignes de la formation des nouveaux conseillers, la caméra cachée prend tout son sens. Elle le perd quand, dans la deuxième partie du reportage, elle devient caméra de surveillance qui traque des individus. Ainsi, pendant près de quatre minutes la journaliste braque avec insistance sa caméra sur une conseillère placardisée. Un terme qui n'est d'ailleurs jamais employé dans le reportage, préférant donner longuement à voir les occupations « oisives » et « inutiles » de cette conseillère. Dès lors, l'intérêt de telles images et d'une telle séquence interroge: quelle information apportent-elles au-delà du sensationnalisme, pour ne pas dire d'un racolage réalisé sur le dos d'une salariée?

Cherchant à savoir comment se concrétisent sur le terrain les mesures gouvernementales annoncées pour faire face à l'explosion du chômage, le reportage de France 2 s'enlise rapidement. Et ne semble pas résister à l'appât du sensationnalisme, auquel nous ont habitués les médias dominants sur ce sujet. Les quelques dysfonctionnements structurels abordés – conséquences des politiques menées par les gouvernements successifs vis-à-vis de Pôle emploi – sont mis sur le même plan que les comportements individuels. Quand les premiers ne sont pas tout simplement évacués au profit des seconds. Un cadrage allant de pair avec la marginalisation des enquêtes sociologiques produites sur Pôle emploi, et qu'« Envoyé spécial » prétendait pourtant mobiliser. Résultat? Une information au rabais et beaucoup de gâchis, les (bonnes) questions initiales restant... sans réponse. ■

ENTHOVEN, BARBIER ET FOUREST SONT SUR UN BATEAU

À la mi-novembre devrait paraître le «newsmagazine» *Franc-tireur*, publication «soutenue par le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, dirigeant de Czech Media Invest» (*Le Monde*, 21 sept.), propriétaire de *Marianne*, *Elle et Public*, actionnaire du *Monde*, de *Télérama*, de *L'Obs*, de TF1... Le titre sera co-dirigé par l'éditorialiste selon qui «le terrain pollue l'esprit» Christophe Barbier, qui certes, s'ennuyait un peu sur les plateaux de BFM-TV. L'inénarrable Caroline Fourest tiendra quant à elle le rôle de «conseillère éditoriale». La hâte s'intensifie lorsque l'on apprend que Raphaël Enthoven («plutôt *Le Pen*» que Mélenchon) sera aux commandes «chaque semaine d'un édito à la "une"». Un projet applaudi des deux mains par Denis Olivennes, le patron de *Libération*, qui anticipe une ligne «passionnément raisonnable». On rit. La joyeuse troupe met en avant la publication d'«enquêtes au long cours» – une première sur «l'islamogauchisme-qui-gangrène-la-société» ne nous étonnerait pas – mais surtout... «des tribunes à charge», ce qui semble tout de suite plus crédible. Il est vrai que le paysage médiatique manquait cruellement d'édits réactionnaires. Avec ces nouveaux «francs-tireurs», la balance promet d'être rééquilibrée...

BHL AU TAPIS, DÉBOÛTÉ CONTRE BLAST

En mai, Bernard-Henri Lévy portait plainte en diffamation contre Denis Robert, cofondateur du site d'informations Blast. En cause rappelle *Le Monde* (22 sept.): l'article «Qatar Connection: les documents qui visent Carla Bruni Sarkozy, BHL et Laurent Platini» (29 avr.), «dans lequel le gouvernement qatari était soupçonné d'avoir émis, en 2011, un ordre de paiement de 9,1 millions d'euros à l'écrivain.» Au procès, qui s'est tenu le 16 juin au TGI de Paris, BHL réclamait par l'entremise de son avocat «100 000 euros de dommages-intérêts, la suppression de l'article incriminé, et 3 000 euros d'astreinte par jour de retard dans l'exécution de la peine.» Débouté, il fait appel du jugement. Et Blast conclut (22 sept.): «Pour Bernard Henry-Lévy et son avocat Me Alain Jacobowicz, la gifle est cuisante. [...] Le premier est par ailleurs condamné à payer 3000 euros à Blast et à Denis Robert, pour les "frais irrépétibles qu'ils ont dû exposer pour la défense de leur intérêt"».

OPA DE BOLLORÉ SUR LAGARDÈRE

Il y eut, en mai, le rachat par Vivendi (Bolloré) du groupe Prisma Media (*Capital*, *Femme actuelle*, *GEO*, *Télé Loisirs*, *Voici*, etc.). Il y eut, en juin, le raid de Bolloré sur le groupe Lagardère, et sur Europe 1 en particulier: grève dans la station, fusion d'une partie de la grille avec celle de CNews, (dé)programmations opaques à l'insu des salariés, management au forceps, départ massif de journalistes au profit de nouveaux entrants qui officiaient pour beaucoup... sur CNews. «Une bénédiction d'avoir eu Vincent Bolloré», synthétise sans trembler Arnaud Lagardère dans le *JDD* (5 sept.). «On était la seule grande radio qui n'était pas proche d'une chaîne d'info» poursuit-il avant d'oser: désormais, «[la ligne est] plus sérieuse. [...] On est plus posé, plus analyste, plus dans l'info.» Spectaculaire. Puis il y eut encore, en septembre, l'OPA (offre publique d'achat) de Vivendi sur le groupe Lagardère, via le rachat des parts d'Amber Capital. En cas de réussite, cette opération propulserait Bolloré seul à la tête du groupe, possédant les boutiques Relay, les titres *Paris Match* et le *JDD*, mais également un pan entier de l'édition. Alors que Vivendi contrôle déjà Editis (*La Découverte*, Plon, Nathan, Robert Laffont, etc.), Hachette Livre tomberait dans l'escarcelle de Bolloré (Hachette, Grasset, Fayard, Larousse, Brown and Company, etc.). Cerise sur le gâteau: «l'introduction en Bourse, [mi-septembre] sur la place d'Amsterdam [...] de la filiale Universal Music Group (UMG)» du groupe Vivendi (*Alternatives Économiques*, 21 sept.) Tout va bien pour le capitaliste médiavore.

LA PROVENCE O - MEDIAPART 1

C'est un revers pour la direction de *La Provence*, Franz-Olivier Giesbert et son PDG, Jean-Christophe Serfati. Tous deux étaient à l'initiative d'une plainte pour diffamation et injures publiques contre Mediapart. L'enquête incriminée (nov. 2019) portait sur les relations entre Martine Vassal, à l'époque candidate LR à la mairie de Marseille, et la direction du quotidien régional qui, au cours de la campagne municipale, fit «ouvertement campagne pour elle». Le 29 juin, Edwy Plenel annonçait la relance de Mediapart: «Selon le tribunal, notre article est conforme au principe de liberté d'expression: son sujet relève de l'intérêt général, à savoir la question de l'indépendance des élus locaux, repose sur une base factuelle sérieuse, est rédigé avec prudence et sans animosité personnelle.» Depuis, lors d'un CSE de *La Provence*, «il a été annoncé que Franz-Olivier Giesbert, jusque-là directeur éditorial, abandonnait ses fonctions et quittait le journal» (Mediapart, 1^{er} juil.) ■

NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT!

Si nous recevons de nombreux courriers d'encouragement et d'admiration, des soumissions d'articles, des demandes d'interviews, des communiqués divers et variés (chaque année le «Mouvement Raélien» nous transmet ses «révélation sur les OVNI» par exemple) ou des signalements d'émission (nos lecteurs écoutent beaucoup France Inter), nous ne pouvons pas faire l'impasse sur les lettres d'insultes qui inondent aussi notre boîte aux lettres.

Échantillon non exhaustif:

Le 17 mars 2021, 16h38

Je vous invite à vous informer REELLEMENT ...
et pas à jouer à être les «Chiens de Garde du Pouvoir»...
Comique que vous vendiez ce DVD sur votre site ...
Hilarant, même!
... Tellement vous êtes «politikment-korrect» !!!

Le 28 avril 2021, 09h04

Bonjour Madame, Monsieur,
Découvert votre site et vos activités par hasard.
Vos prises de positions sont claires en lisant deux ou trois articles.
Je ferai juste une remarque journalistique si vous me le permettez, vos opinions et commentaires ne font pas du tout avancer le débat français et on se retrouve, COMME TOUJOURS DANS CE PAYS dans des querelles de cour d'école d' idéal-politico-INTELLO-masturbateur de cerveau, (redondance avec intello).
Dommage ... En effet vos pensées et vos analyses n'ont aucune objectivité et ne sont porteurs d'aucune critique CONSTRUCTIVE.
Restez sur votre nuage d'idéaliste-rêveur ... vous ne ferez de mal, (de bien) à personne!
Mslts



Le 25 janvier 2021, 10h27

*C'est bien beau de critiquer les médias, en effet, vous êtes des islamogauchistes qui ne voient les choses qu'à travers cet œil, il y a une malhonnêteté profonde de votre part.
Vous êtes des idéologues.
Et je ne suis pas de droite mais je n'aime pas votre façon de faire.*

Le 6 octobre 2020, 13h41

*Vous faites trop de politique partisane.
Vous devez analyser sans prendre parti.
Je ne veux pas me faire laver le cerveau avec vos opinions directement dérivés de la mode des campus américains (ou les sciences sociales sont d'une médiocrité désespérante) chaque fois que je vous lis.
J'attendais de vous des analyses impartiales.
Vous êtes en train de perdre un lecteur*

Le 6 avril 2020, 15h37

J'ai connu la dictature communiste en Europe de l'Est, seule L'Humanité y était de ceux qui déplaisaient [sic!] en langue française, avec les autres torchons de la presse officielle. Votre ligne éditoriale est la même: un appel à la dictature, en voulant interdire ceux qui vous déplaisent... Vous êtes la lie du monde.

Le 5 octobre 2021, 13h50

*Je vous suivais sur internet depuis plusieurs années.
Je vais arrêter de vous suivre définitivement parce que vous êtes en train de dériver dangereusement vers le wokisme, la cancel culture et le militantisme raciale venu des campus américains. Vous renoncez aux principes républicains pour vous agenouillez devant le politiquement correct et le communautarisme.
Je ne vous suivrai pas sur le chemin de l'erreur et de la faute.*

Le 26 mai 2019, 15h24

*J'ai acheté et lu tous les livres de Robert (...), je ne lui accorde plus aucun crédit.
Comme à vous d'ailleurs, et depuis longtemps, car pour moi une critique d'extrême gauche des médias n'est rien parce que vos thèses ont été califés dans l'intelligentsia germanopratin et que nous connaissons ce que cela a donné: des millions de morts.
Certains «philosophes» pensent que nous avons oublié et ressortent leur adoration du maoïsme ou des khmers rouges.
Et, bien sûr, vous ne les citez jamais.*

Le 7 septembre 2021, 23h07

*C'est nul... «Les jeux d'été d'Acrimed (IV): Le plus macroniste des hebdomadaires»
Vous faites de la pub pour cette merde de marcon...
Dites-nous plutôt où trouver de l'info vrai...
Je n'en vois pas même chez vous...!
J'ai noté: pas de réponse! Bravo les gars...*

Le 13 janvier 2019, 13h55

*De nombreux journalistes de médias que vous conchiez ont été attaqués par des manifestants, certains même blessés.
J'attends vos condamnations SANS RESERVES.
Sinon vous n'aurez plus aucune crédibilité. ■*

«SILENCE, antisocial DES OUVRIERS MEURENT»

Un entretien avec Matthieu Lépine autour du traitement médiatique des accidents du travail.

Sur le compte Twitter «Accident du travail: silence des ouvriers meurent», Matthieu Lépine, professeur d'histoire-géographie, recense les accidents du travail et, parallèlement, publie sur le blog «Une histoire populaire» des portraits de victimes, des bilans statistiques et des analyses complémentaires. Enquête, spécialisation, mise en perspective: des méthodes qui ne sont pas sans rappeler celles du (bon) journalisme, que revendique d'ailleurs l'auteur contre les défaillances des médias traditionnels. Nous avons voulu en savoir plus.

Acrimed Votre recensement s'appuie essentiellement sur des articles de presse, plus précisément issus de la presse quotidienne régionale (PQR). Est-ce à dire que ce traitement est satisfaisant?

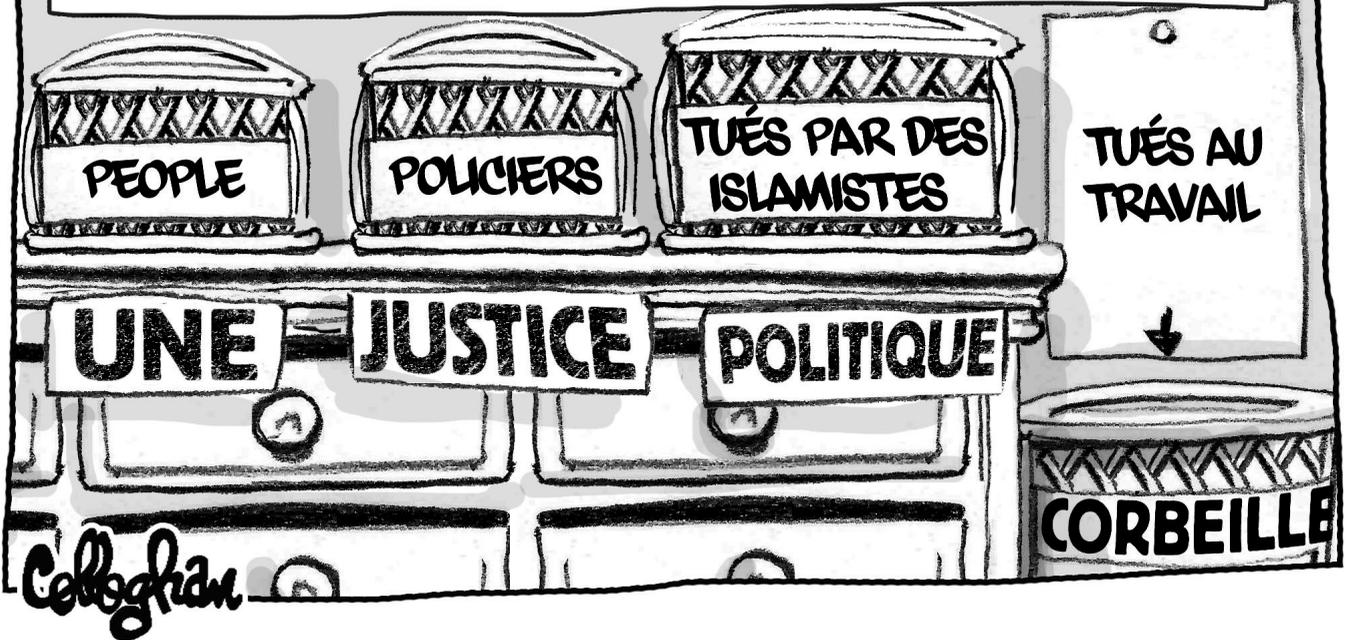
Matthieu Lépine Inévitablement, j'ai besoin que des journalistes aient fait un minimum de travail pour pouvoir faire mon recensement. Ce qui me

permet aussi de constater que le traitement journalistique n'est absolument pas satisfaisant. D'abord, parce que la plupart du temps, les articles sur lesquels je m'appuie sont des brèves, dans lesquelles on a très peu d'informations sur les circonstances de l'accident, et tout aussi peu sur la victime... Il n'y a jamais de suivi sur le fond. Je pense par exemple à des accidents de bûcheronnage: on peut lire dans la presse qu'un bûcheron est décédé dans un bois écrasé par un arbre, sauf qu'en l'état, ça ne nous permet pas de savoir si c'est un accident du travail ou non. Et

on en vient à un problème essentiel: le terme «accident du travail» n'est quasiment jamais employé dans ces articles, comme si le mot était tabou. Or, il existe bien une définition, qu'il suffirait d'utiliser: à partir du moment où un accident survient par le fait ou à l'occasion du travail, c'est un accident du travail. Mais comme le mot n'est jamais employé, il y a une espèce de flou qui s'installe. Et quand je contacte des journalistes pour avoir des éclaircissements, savoir si le travailleur bûcheronnait dans un



BIEN SAVOIR TRIER LES MORTS



cadre privé ou professionnel, ils ne sont pas capables de me répondre. On me dit «*je me renseigne*», mais le renseignement n'arrive pas.

Donc c'est vrai que des articles existent, et rien que pour ça, ils sont importants, mais ils ne permettent pas du tout de rendre compte de la réalité de ce problème. En définitive, les grands médias considèrent qu'un accident du travail, c'est un fait divers. Et on le sait, les faits divers ne sont pas censés faire la Une régulièrement... Il faudrait pourtant pouvoir le considérer comme un fait social, dans la mesure où ça arrive tous les jours, partout en France, dans tous les corps de métier: selon les chiffres «*officiels*» dont on dispose, on parle de plus de 650 000 victimes par an, ça mériterait quand même qu'on s'y intéresse un peu plus que ça.

Dans la PQR, c'est d'ailleurs souvent «*rubriqué*» dans les faits divers...

Tout le temps. Toujours. La catégorie en général, c'est «*fait divers – justice*». Régulièrement, on va connaître le nom du chef des urgences, le nom de la personne qui dirigeait la caserne de pompiers et qui est intervenue ce jour-là; par contre, de la victime, on ne connaîtra ni l'âge, ni parfois même sa profession exacte! «*Un homme est mort*», et voilà.

Donc peu d'enquête, peu de reportage. Ce genre d'angle et de traitement superficiel pose la question des sources

des journalistes: savez-vous auprès de qui ils obtiennent leurs informations?

La plupart du temps, c'est la police, les pompiers, et les urgences. Tel que ça m'est présenté, et pour avoir eu beaucoup de journalistes au téléphone, la routine de travail en fin de journée consiste à faire la tournée des commissariats, des casernes ou des urgences par téléphone, et voir ce qui en ressort. C'est aussi pour ça que c'est souvent très peu détaillé: l'information arrive par ce canal, est reproduite, et s'arrête aussitôt. On leur rapporte qu'un homme est grièvement blessé et en urgence absolue, ça va faire l'objet d'une brève, mais on ne saura jamais si la personne va mieux, si elle est décédée, etc. C'est le strict minimum: des articles de fond sur les accidents du travail, il y en a très rarement.

Que dire de la couverture des médias nationaux? Observez-vous des différences avec la PQR?

Si la PQR y revient tous les jours, dans les médias nationaux, c'est beaucoup moins régulier. À quel moment s'y intéressent-ils? Lorsque ça va toucher une grande entreprise: Eiffage, Bouygues, etc. Et encore... Le 22 décembre [2020], il y a eu un accident mortel sur le chantier de la future ligne 16 du métro parisien – et une semaine plus tôt, sur un autre chantier de la même ligne, un ouvrier a été grièvement blessé après une chute. Dans un premier temps, il n'y a eu aucune information dans la presse.

J'ai posté la nouvelle sur Twitter de mon côté, et dans les heures qui ont suivi, un certain nombre de médias se sont empressés de décrocher leur téléphone pour savoir si l'information était vraie... et elle l'était. Il y a eu à ce moment-là une couverture plus large, parce que c'était Eiffage et «le Grand Paris».

Mais le silence initial pose à nouveau la question des sources des journalistes. Dans certains départements comme la Seine-Saint-Denis, où de grosses entreprises ont des chantiers un peu partout, je constate que les accidents du travail ne sont pas ou peu médiatisés. Pour reprendre l'exemple du chantier de la ligne 16, on a l'impression que les sources traditionnelles (pompiers, police, urgences) se brident. Est-ce qu'ils ne veulent pas donner l'information aux journalistes ou est-ce que ce sont les journalistes qui ne font pas leur travail ? J'aurais plutôt tendance à dire que ce sont les sources habituelles qui ne donnent pas l'information. Et les entreprises encore moins: Grand Paris Express¹ a fini par faire un communiqué, Eiffage a répondu au *Parisien*, mais après que l'information a déjà circulé sur Twitter. Pourquoi les journalistes n'ont-ils pas eu l'information avant ? Il y a aussi sans doute une omerta chez ces grandes entreprises, qui ne se bousculent pas pour diffuser l'information. Et ce n'est pas basculer dans une quelconque théorie du complot que de le dire.

Plus généralement, on peut dire qu'en dehors de ce type d'accident, et même si *Le Monde* a pu dernièrement faire trois ou quatre pages de dossier, aucun journal national ne se distingue vraiment sur ce sujet, aucun n'en fait une thématique centrale accompagnée d'un travail régulier. La couverture va être au contraire très rare et très ponctuelle. Un dernier exemple: quand l'Assurance Maladie diffuse son rapport annuel, les journalistes s'en font l'écho, avec le même article un peu partout... En particulier si l'AFP prend les devants: les autres médias se contenteront alors d'un simple copié-collé. C'est un petit rituel qui permet de se donner bonne conscience, de se dire qu'on en a au moins parlé une fois et qu'on a fait son travail correctement! Mais ce n'est pas assez. Évidemment, il y a pléthore de sujets, et les journalistes ne peuvent pas parler de celui-ci tout le temps... mais encore une fois, au moins 650 000 victimes reconnues, 600 morts, voire bien au-delà des 1 000 morts si l'on



ajoute les suicides liés au travail, les maladies professionnelles, etc. : je ne trouve pas que ce soit un petit sujet, ni qu'il mérite d'être traité une fois par an. Beaucoup de gens me disent qu'ils ne pensaient pas qu'il y avait autant de morts. Ce n'est pas qu'ils sont idiots, c'est qu'ils ne sont pas (ou mal) informés.

C'est différent dans la presse spécialisée et dans les médias alternatifs indépendants: Bastamag, par exemple, s'y intéresse très souvent; de son côté, Le Média a décidé de faire régulièrement un «focus» sur une victime d'accident du travail, etc.

Dernièrement, *L'Humanité* a publié un dossier sur Amazon et le recours au travail intérimaire, qui pèse près de 60 % dans les entrepôts. Dans cette enquête, il est ressorti qu'il y avait plus de 1 000 accidents par an chez Amazon France Logistique, c'est-à-dire plus de trois par jour! Là encore, l'information n'a pas beaucoup circulé. *Ouest-France* ou d'autres ont pu reprendre les données de *L'Humanité*, mais on a parfois l'impression que si on ne fait pas le travail à leur place, les grands médias n'iront pas chercher eux-mêmes l'information.

Avez-vous des observations quant au choix des interlocuteurs sélectionnés par les médias pour s'exprimer sur la question du travail et des accidents du travail ?

On peut entendre des représentants syndicaux parce que ce sont souvent ceux qui alertent, et encore, c'est assez restreint. À une époque, l'ancien inspecteur du travail Gérard Filoche était assez médiatique, et revenait beaucoup sur cette question, moins maintenant. Au-delà de ça, qui va-t-on faire parler ? Lorsqu'il y a une affaire en cours, le procureur, qui va donner l'avancée de l'enquête. Et lorsqu'un article relate un procès, on entendra les avocats des uns et des autres, parfois le patron, mais très rarement les familles de victimes ou les victimes elles-mêmes.

Une autre question sur les biais du traitement médiatique. Sur votre blog, vous évoquez le cas de deux couvreurs de 33 et 35 ans, morts au travail en 2019, et faites à leur propos le constat d'un «traitement médiatique complètement différent». Pouvez-vous développer ? Et dans un second temps, nous expliquer

“650 000 victimes par an, ça mériterait quand même qu'on s'y intéresse un peu plus.”

1. Grand Paris Express est un vaste projet de réseau de transports pour l'Île-de-France, incluant la construction de quatre nouvelles lignes de métro, sous la coupe de la Société du Grand Paris.

ce que ce deux poids deux mesures – que vous pointez régulièrement – nous dit des logiques qui déterminent le traitement de l'information dans les grands médias?

Sur ces deux couvreurs, Ludovic Tricolet, le premier, est décédé au mois de mars 2019 à Anzin dans le Nord. Il a fait une chute, et il est décédé. Il y a eu très peu d'écho médiatique, hormis les relais locaux comme *La Voix du Nord*, et le traitement « classique » dont je parlais. En juin 2019, la mort d'un couvreur sur un chantier en Bretagne a été beaucoup plus médiatisée: *Le Parisien*, *France soir*, *La Provence*, *20 minutes*, *Le Télégramme*, *Ouest-France*, *BFM*, *RTL*, *Sud-Ouest*, *La Nouvelle République*, *La Voix du Nord*, *Le Figaro*, *France Info*, *Le Dauphiné Libéré*, *Le Point*, *L'Express*, *l'Internaute*, *La Dépêche*, *Bien Public*, et *LCI* l'ont évoquée. Pourquoi, alors que le même type d'accident du travail survient? Parce que le second s'est passé en plein été, et que les journalistes ont fait le lien avec la canicule (l'ouvrier aurait fait un malaise sur le toit). En d'autres termes: si de très nombreux médias, jusqu'aux chaînes d'info, ont relayé, ce n'est pas parce qu'un ouvrier est mort et que c'est un accident du travail – le mot n'apparaît d'ailleurs même pas! – mais parce que cet événement est venu alimenter le buzz du moment, en l'occurrence ici, la canicule. L'accident du travail n'est donc pas étudié en tant que tel: il vient illustrer un autre thème, qui occupe quant à lui le premier plan.

Je peux citer un autre exemple de ce phénomène: en juillet 2019, un jeune ostréiculteur est décédé dans la baie de Morlaix: il a fait un malaise et s'est noyé. La question des algues vertes est immédiatement venue sur la table, et les médias y sont allés de leur article pour finalement rapporter que ça n'avait rien à voir. En attendant, les journaux n'ont pas précisé qu'il s'agissait d'un jeune ouvrier saisonnier âgé de 18 ans, qui venait d'avoir le bac, et qui, dans mon souvenir, n'était même pas déclaré. Son histoire n'intéressait pas les journalistes. Ce qui les a intéressés, c'était les algues vertes, et une potentielle nouvelle « victimes des algues vertes ». Le contrat de l'ostréiculteur, la façon dont il était traité, tout cela était secondaire. Pour moi, ça en dit long parce qu'avec ces deux exemples, on voit bien que les accidents du travail ne sont pas pris au sérieux. Le fait qu'on s'intéresse à eux ne se justifie que parce qu'ils vont venir illustrer ou se greffer à une autre actualité.

“L'accident du travail n'est pas étudié en tant que tel: il vient illustrer un autre thème.”

UN SALARIÉ SUR QUATRE SERA FRAPPÉ PAR UN ACCIDENT DU TRAVAIL AU COURS DE SA CARRIÈRE

CC. Le 15/11/2018 à 18:00



L'accident du travail le plus fréquent est provoqué par une chute, avec 29% des cas. - Suzzo - CC

Vous êtes également attentif aux choix iconographiques des journalistes. En novembre 2018, pour illustrer un article sur les accidents du travail – et les cas de chute comme « scénario le plus fréquent » – BFM-TV sélectionnait une photo d'un pied sur le point de glisser sur une peau de banane. Que vous inspire ce choix et s'agit-il à vos yeux d'une « bavure » isolée?

Je me souviens très bien du cas de BFM-TV, c'était vraiment du foutage de gueule! En plus, c'était de belles chaussures, toutes neuves, du style Timberland, comme si un ouvrier portait des chaussures comme ça...! Quant à l'idée de l'ouvrier qui glisse sur une peau de banane, c'est la cerise sur le gâteau. Ça en dit long sur la déconnexion de celui ou celle qui a choisi cette image. Ou alors, et ce n'est pas mieux, le ou la journaliste s'est dit que ça pouvait être drôle...

Mais heureusement, l'iconographie est rarement aussi caricaturale. Le reste du temps, je ne sais même pas si l'image sert à illustrer: il faut une image, et point. Donc en général, on colle la photo d'un camion de pompiers, et emballez, c'est pesé! Toujours la même d'ailleurs, sous toutes ses coutures, il faut croire qu'il n'existe qu'une seule image de camion de pompiers en France! De temps en temps, quand l'accident survient dans une entreprise « identifiée », on pourra avoir un plan large de l'entreprise ou de sa devanture. Par contre, ce qu'on va très rarement avoir, c'est une image de la victime. Et là, on en revient au fait qu'il n'y a pas d'enquête.

Or, au-delà du fait qu'une photo peut faire du bien aux familles, l'image nous raconte aussi des choses. Je pense à deux exemples dernièrement: Teddy Lenglos, qui est mort d'un arrêt cardio-respiratoire après avoir été enseveli sous les décombres

d'un mur de clôture haut de quatre à cinq mètres, quand on voit sa photo, ça nous frappe parce qu'on voit qu'il est très jeune. Idem pour Franck Page, mort il y a deux ans, dont j'ai mis la photo sur Twitter: c'était un jeune livreur Uber Eats de 19 ans. On les voit les yeux dans les yeux – qu'ils soient jeunes ou moins jeunes d'ailleurs – et ça devient concret, et plus humain. En tout cas, c'est autre chose que la formule «un ouvrier est mort» flanquée d'une photo de camion de pompiers, qui déshumanise le problème, en plus d'invisibiliser totalement la victime...

Alors évidemment, il y a une famille. On ne peut pas annoncer la mort de quelqu'un au pied levé dans la presse, et peut-être que la famille n'aura pas non plus envie qu'on divulgue nom ou photo. Bref, ça demande encore une fois un travail d'enquête plus long. Et c'est très rare que les journalistes le fassent. Dans le cas des accidents mortels, la question des familles pourrait également donner lieu à des reportages: qu'est-ce qu'il s'y passe? que deviennent-elles? Mais c'est un angle inexistant.

Je me souviens de l'exemple de François Ruffin qui, à l'époque où il était journaliste à plein temps, avait fait une enquête sur onze ans, qui a même donné naissance à un livre, *Hector est mort* (Fakir Éditions, 2013). L'enquête portait sur un jeune, mort sur un chantier d'insertion de la

Citadelle d'Amiens. François Ruffin avait mené le travail aux côtés de la famille durant les semaines et les mois qui ont suivi, jusqu'au procès. Ce genre de «huis clos» est un regard qu'on a vraiment très rarement. Et ça a des incidences: clairement, le lecteur ne perçoit pas les mêmes choses. Toutes les semaines, des formateurs en sécurité me contactent pour me dire qu'ils utilisent la recension, qu'ils la montrent aux jeunes pour qu'ils prennent conscience des risques de monter sur un toit, d'utiliser telle ou telle machine. Voir une image d'un jeune de leur âge qui est mort, ça touche, et l'image, on la garde. Franck Page, je m'en souviendrai toute ma vie: il est jeune, il sourit, et il est mort traîné sur dix mètres par un camion en livrant de la nourriture à quelqu'un qui n'avait pas envie de se bouger.

Les accidents du travail nous ramènent à la question des conditions de travail, de la précarisation croissante de nombreux métiers, du recours aux intérimaires...

Bref, aux politiques patronales et à la responsabilité des dirigeants d'entreprises vis-à-vis des salariés. Les médias prennent-ils le temps de faire à minima ces mises en perspective ou se contentent-ils de véhiculer le récit – comme sur de nombreux autres sujets – d'un «grand malheur sans cause»?

Les articles sont tellement courts et concis qu'ils n'en parlent jamais. Concernant la question du contrat ou du statut par exemple – est-ce que c'était un intérimaire, un apprenti, etc. –, c'est extrêmement rare que ce soit abordé. Ce qui en ressort donc la plupart du temps, c'est l'idée d'une fatalité. Les titres de presse jouent également ce rôle: «un ouvrier se tue», «un ouvrier s'est tué sur un chantier». Je n'en peux plus de lire ce genre de titres, parce qu'on a l'impression que c'est de sa faute! Un ouvrier qui est écrasé par un camion, il ne «s'est pas tué», il a été tué. Combien d'entreprises sont en plus reconnues coupables d'homicide involontaire? Donc oui, c'est le récit de la fatalité: l'ouvrier a chuté, il y aura toujours des ouvriers qui chuteront... Mais peut-être que s'il y avait eu un filet de sécurité, s'il avait été attaché, s'il avait été encadré, etc. il ne serait pas mort. Mais on évite de rentrer dans de telles considérations parce que... c'est trop compliqué? Le «reste», soit l'essentiel, est laissé à l'Inspection du travail ou à la Justice.

À ce sujet, on pourrait penser que les procédures judiciaires, dans lesquelles comparaissent des patrons, soient l'occasion d'un traitement davantage politisé des accidents du travail et de la question du travail tout court. Qu'en est-il?

Les articles existent, mais là encore, il y a des biais: une entreprise peut être condamnée pour homicide involontaire par exemple, mais l'article va titrer sur... la relaxe du patron. L'angle choisi ne porte donc ni sur la victime, ni sur la condamnation de l'entreprise... Il y a bien sûr des contre-exemples, mais je crois que ça dépend beaucoup du journaliste qui mène le travail. Je pense au journal *L'Union* par exemple, et à son traitement du procès des entreprises Carrard Services et Cristal Union après la mort d'Arthur Bertelli et Vincent Dequin, deux cordistes qui ont été ensevelis sous des tonnes de sucre dans un silo de l'usine Cristal Union à Bazancourt, en mars 2012. Le procès a énormément duré, et n'est pas terminé puisque l'appel en correctionnelle a été reporté à septembre 2021². Ce que je remarque, c'est que la journaliste de *L'Union* a décidé de s'intéresser à l'affaire, et qu'elle a la possibilité de réguliè-

«Franck Page est mort traîné sur dix mètres par un camion en livrant de la nourriture à quelqu'un qui n'avait pas envie de se bouger.»

2. Cet entretien a été réalisé en janvier 2021.

ment actualiser la thématique. On se dit donc que c'est possible, et qu'il faudrait davantage de journalistes qui suivent les sujets de près. Après, ça dépend aussi de la rédaction. Je l'ai bien vu lorsque j'ai rencontré des journalistes: eux peuvent avoir une idée en tête, mais entre l'idée initiale et ce qui ressort à la fin dans le journal...

Justement, vos rencontres avec les journalistes ont-elles été l'occasion d'échanges critiques autour du traitement médiatique des accidents du travail? Quelles ont été leurs réactions, et quel regard portent-ils sur l'information qu'ils produisent et la manière dont ils la fabriquent?

Ils ne s'en cachent pas... J'ai pu avoir beaucoup de discussions avec des journalistes qui me racontent que quand ils arrivent pour proposer une pleine page sur les accidents du travail, on leur répond: «Vous ferez une interview de trois questions avec votre "gugusse"»



qui a son compte Twitter, et on s'arrête là» ou «le sujet n'est pas vendeur», etc. Je peux aussi entendre parfois des journalistes me dire qu'«il n'y a pas d'actualité sur le sujet». Il faut être gonflé pour dire ça quand on

«Parfois, des journalistes me disent qu'il n'y a pas d'actualité sur le sujet».»

sait que l'actualité est présente tous les jours! Regardons les faits, ne serait-ce que depuis hier [21 janvier 2021]: un routier est mort; un ouvrier aussi, après avoir été happé par une presse à contreplaqué; un autre encore est décédé à Chartres sur un chantier, et à Toulouse, un éboueur a été renversé et son pronostic vital est engagé. C'est tous les jours. Tous les jours, quelqu'un est mutilé par une machine, tous les jours, quelqu'un meurt au travail. «L'actualité», il faut être aveugle

pour ne pas la voir...

Chez beaucoup de journalistes, il y a également un manque total de connaissance sur la thématique. Quand on discute et que je demande si les accidents du travail concernent beaucoup de monde, comme n'importe qui, ils n'auront pas d'ordre de grandeur. Il faut dire qu'on (et qu'ils) manque(nt) de données précises. Par exemple, certains journalistes me disent qu'ils se heurtent à un mur quand ils veulent obtenir des informations du ministère du Travail. Ils n'arrivent pas à avoir de chiffres ou de données.

Du coup, ils se tournent vers moi, certains vont presque jusqu'à me faire des commandes du genre: «Est-ce que vous pouvez réussir à prouver qu'il y a plus d'accidents depuis le déconfinement?»... Quand j'ai commencé le compte Twitter, j'ai bien vu la rapidité avec laquelle le travail s'est diffusé – j'ai aussi fait effet «nouveau» – et j'ai reçu un certain nombre d'appels de journalistes. L'un d'entre eux m'a même demandé si j'étais un lanceur d'alerte!

Mais mon travail est très limité et dépend de beaucoup de facteurs (est-ce que les journalistes s'y seront intéressés? est-ce que je l'aurai moi-même vu passer?): je recense 1 000 accidents par an, et si on prend les données de l'Assurance Maladie, c'est au moins 650 000... Donc mon travail est un «zoom» qui met la lumière sur un problème, mais il faudrait des enquêtes plus larges. Et c'est vrai que personne ne fait le travail de visibilisation en France, qu'il y a très peu de chiffres et que ceux dont on dispose, comme ceux de l'Assurance Maladie, comportent des limites. Pourquoi n'y a-t-il pas un Observatoire des accidents du travail, qui, sans concurrencer l'Inspection du travail, mènerait un vrai travail de fond et statistique sur la question?



Un agent SNCF meurt percuté par un train en Maurienne, en Savoie
Un homme est décédé ce mardi soir à 20h en Savoie après avoir été percuté par un train. L'accident a eu lieu à Saint-Julien-Mont-Denis. La ...
francebleu.fr



Toulouse : un éboueur entre la vie et la mort, après avoir été percuté pa...
Le pronostic vital d'un éboueur d'une quarantaine d'années est engagé, vendredi 22 janvier 2021, quelques heures après qu'il ait été percuté pa...
actu.fr



Près de Bourg-Achard, un ouvrier agricole décède sur son lieu de travail
À Flancourt-Crescy-en-Roumois, près de Bourg-Achard (Eure), un homme de 55 ans est décédé sur son lieu de travail, mardi 29 décembre. Les ...
actu.fr

Le dernier problème que je voulais pointer, c'est celui de la saturation et la hiérarchie de l'information. Une poignée de sujets prennent beaucoup de place, et il y a peu d'espace pour le reste. Les accidents du travail font partie du «reste». Sans compter l'agenda qui se bouscule. Il y a un an, France 2 était chez moi pour une interview dans le cadre d'un grand reportage sur les accidents du travail. Quelques semaines plus tard, le Covid est apparu, et le reportage n'a jamais vu le jour. C'était en mars 2020, il n'y avait alors plus de place pour rien en dehors du Covid et du confinement, donc encore moins pour un sujet sur les accidents du travail, qui a vraisemblablement été relégué très loin...

Vous avez vous-même donné plusieurs interviews aux grands médias. Comment analysez-vous rétrospectivement ces entretiens ?

Les rencontres se sont toujours bien passées même si les questions étaient souvent, voire toujours les mêmes. Au bout d'un moment, j'ai presque eu envie de leur conseiller l'article écrit par un confrère, parce que le déroulé était identique ! Et en effet, la même interview est sortie chez beaucoup de monde, de *Ouest-France* au *Nouvel Obs* en passant par France Info. Ils ne cherchent pas vraiment à renouveler l'information. Parfois, certains vont aller un peu plus loin, et ça peut être surprenant : au *Figaro*, le journaliste avait décidé de faire quatre portraits avec des photos de victimes, et un petit encart sur mon travail. J'ai trouvé ça beaucoup plus intéressant que de faire la même interview une énième fois. Idem chez BFM-TV, où le journaliste avait réalisé un reportage assez complet de sept ou huit minutes. Je cite ces deux exemples parce qu'on n'y penserait pas *a priori* !

“S'ils voyaient un ouvrier tomber dans un malaxeur à béton, peut-être que les journalistes commenceraient à s'y intéresser un peu plus.”

Vous revendiquez vous être inspiré du travail de David Dufresne sur les violences policières (recensement, enquête, interpellation du ministère, etc.) et vous visez, du reste, le même objectif : faire en sorte que les journalistes perçoivent et traitent les accidents du travail pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire un fait social et un problème de société majeur. Sans vouloir opposer les deux sujets, on constate que, même si le traitement est encore loin d'être à la hauteur et que rien n'est jamais acquis, les violences policières ont récemment fait l'objet d'une couverture plus importante. Les accidents du travail... toujours pas. Comment l'expliquez-vous ?

À mon avis, l'un des éléments principaux, c'est l'image. Le travail de David Dufresne et le traitement des violences policières s'appuient sur des images. On voit les victimes. On voit le manifestant qui a perdu sa main. On voit celui ou celle qui s'est fait détruire la mâchoire. C'est ça qui impacte, choque les gens... et les journalistes. J'en reviens à ce que je disais sur les victimes d'accidents du travail, quasi systématiquement invisibilisées. Je pense que s'ils voyaient l'ouvrier d'Eiffage tomber dans un malaxeur à béton et se faire broyer à l'intérieur, peut-être que les journalistes commenceraient à s'y intéresser un tout petit peu plus... Pareil pour l'ouvrier qui perd son bras happé par une machine, et qui ne doit sa vie qu'au collègue qui a appuyé sur le bouton « Stop ».

Un deuxième élément d'explication, c'est que le sujet des violences policières a été poussé par le mouvement des Gilets jaunes, qui était dans la lumière, voire l'actualité médiatique principale au niveau national. Le contexte n'est donc pas le même. Dans le mouvement social, les syndicats font un gros travail d'accompagnement des victimes d'accidents du travail. Par contre, le travail de médiatisation n'est pas vraiment fait, essentiellement parce qu'ils n'ont pas le temps. ■

« POLÉMIQUE »

« Remplacer la statue de Napoléon par celle de Gisèle Halimi ? La polémique s'empare de Rouen » (*Le Parisien*, 22 sept.); « Photos privées d'Éric Zemmour: les coulisses de la Une polémique de *Paris Match* » (RMC, 23 sept.) À l'ère de l'info en continu et de ses plateaux de bavardage, les grands médias génèrent des « polémiques » à la pelle, inépuisable carburant de leur fonctionnement autophage. Venu du grec, le terme signifie dès le XVI^e siècle « *disposé à la guerre* », « *batailleur, querelleur* », avant de désigner une controverse, en général par écrit. Dans son *Dictionnaire du journalisme et des médias* (Presses universitaires de Rennes, 2010), Jacques Le Bohec apporte cette définition: « *Dispute publique que nombre de journalistes adorent relayer et attiser. Voire créer parce que c'est spectaculaire et que cela fait vendre, au risque de simplifier outrageusement les enjeux et les problèmes.* »

Parfaitement adapté aux normes sensationnalistes du flux médiatique et de ses débats « guerriers » sous forme de matchs de catch, produit de pratiques professionnelles routinières – scruter la « guerre » des réseaux sociaux –, l'usage du terme est devenu totalement performatif: décréter une « polémique », c'est en soi faire « advenir » un « événement » dans les médias. Peu importe le flacon, pourvu qu'il y ait l'ivresse... Une déclaration raciste d'Éric Zemmour sera ainsi jugée « polémique », au même titre qu'un projet de vente de chemins ruraux dans la Nièvre¹. Un nivellement ordinaire qui concourt, s'il en était besoin, à la dépolitisation ambiante.

Galvaudée à outrance, « la polémique » permet en effet aux médias qui la fabriquent de ne pas avoir à caractériser plus finement le phénomène dont ils

parlent, ni de justifier le fait qu'il soit « mis à l'agenda ». Dans le cas de discours racistes (condamnés en justice), parler de « polémique » est un des mécanismes contribuant à la relativisation et donc à la banalisation de l'extrême droite. Dans d'autres cas, « la polémique » fera de propos anodins, voire humoristiques... un « scandale » et un levier de disqualification: Sandrine Rousseau, candidate à la primaire écologiste « *a l'art des propos polémiques. Encore récemment, invitée sur Europe 1, elle menaçait le journaliste qui l'interviewait de lui jeter un sort.* » (*La Dépêche*, 5 sept.) Une « polémique » qui fait surtout polémique... parmi les journalistes, focalisés sur de petites phrases, montées en épingle ensuite.

Ce vacarme quotidien, des professionnels des médias l'ont théorisé. « Coach média » pour un centre de formation, Emmanuel Vieilly a formé depuis 2016 plus de 500 journalistes et présentateurs. Il déclarait: « *Une émission, c'est une histoire, avec des personnages. D'ailleurs, quand Cyril Hanouna vend "Touche pas à mon poste", il le vend avec la charte des personnages. Si vous ne mettez que des femmes sexy décérébrées, vous n'aurez pas de polémique sur le plateau, tout le monde sera d'accord. Il faut une sexy décérébrée, un séducteur, un intellectuel qui a écrit trois livres... Ça déclenche la guerre, donc ça crée de l'émotion et on a envie de regarder, pour savoir qui va gagner le combat. Comme une bagarre dans la rue, on a du mal à ne pas regarder.* »²

En roue libre. On voit ainsi l'intérêt principal du mot: servir, par son aspect spectaculaire, un « journalisme de marché » (Le Bohec), entièrement focalisé sur l'audience, donc sur le buzz. Poudre aux yeux, la polémique n'est plus qu'argument de vente... et promotion de marque. ■



1. « Propos polémiques sur les mineurs isolés: Zemmour jugé en septembre » (AFP, 23 juil.) et « Nièvre: un projet de vente de chemins ruraux suscite la polémique » (France3, 24 sept.)

2. Cité dans l'article « Absence d'enquêtes et bagarres de plateau, les recettes de l'information en continu », *Monde diplomatique*, avr. 2021)

fake
news

«AUGMENTATION DES SALAIRES»: CONFUSION À L'AFP

Coup de comm' et suivisme à l'AFP: la désinformation, ça ruisselle!

Le 18 avril 2021, le JDD est en interview programmatique avec Guillaume Peltier, le vice-président délégué des Républicains: «“En cent jours, nous rompons avec le macronisme”». *Illico presto*, l'AFP en reproduit une partie du contenu et joue la carte du choc en titrant sa dépêche «2022: Peltier (LR) propose une augmentation de 20 % des salaires». Même le JDD n'avait pas osé.

«Choc» donc... et désinformation. Car comme le précise Guillaume Peltier lui-même – cité dans la suite de la dépêche – ce «*choc de pouvoir d'achat*» prend tout bonnement la forme d'une suppression de «*toutes les cotisations sociales, pour les salariés comme pour les employeurs*»¹. Les salaires nets augmenteraient, mais ce ne serait donc pas du tout le cas des salaires *tout court*.

Et ce serait rien de moins que... la mort du salaire socialisé. Ce qui n'empêche pas l'AFP, dans un bel élan de suivisme et sans aucun recul vis-à-vis de la communication de député, d'affirmer que «*Guillaume Peltier propose [...] d'augmenter les salaires*

de 20 % dans son “programme de rupture radicale avec le macronisme”».

Pointant en outre de lourdes erreurs de calculs, *L'Humanité* (23 avr.) traduit plus justement: la proposition revient à «*s'attaquer au salaire socialisé et différé, et à couper tout lien entre le travail et la protection sociale*». Le tout selon une logique bien connue des réformes macronistes, qui «*visent à écarter toute mutualisation des richesses selon les moyens de chacun permettant de financer la Sécurité sociale, les pensions de retraite et allocations familiales et chômage*», précise encore *L'Humanité*. Voilà qui valait bien un tapage sur une «*augmentation des salaires*»...

qui ne demande rien au patronat.

Et comme à l'accoutumée, les errances de l'AFP ne restent pas à l'AFP. Le jour-même, «l'information» est reprise au *Figaro*, au *Point*, dans *Sud-Ouest* et sur BFM-TV, sans que les rédactions ne jugent utiles d'en modifier le titre.

Jusqu'à atterrir dans *La Charente Libre* le 19 avril («La proposition: Peltier (LR) pour une augmentation de 20 % des salaires») et chez *Valeurs actuelles*

**Une “augmentation
des salaires”...
qui ne demande
rien au patronat.**

1. Et l'AFP de poursuivre la citation du député: «*Chaque Français verra son salaire brut devenir son salaire net: un Français qui gagne 1 700 euros net passera ainsi à 2 200 euros net* [...] Cette mesure ne coûterait, selon M. Peltier, “pas un centime de plus”. “Les 490 milliards d'euros de la protection sociale seront intégralement financés par un micro-prélèvement de 2 % sur les transactions financières et les paiements électroniques, qui rapporterait 540 milliards d'euros par an à l'Etat”, affirme-t-il [...]»

trois jours plus tard, qui titre une nouvelle fois « Augmentation de 20 % des salaires » : la proposition de Guillaume Peltier divise LR ». Si *Libération* (18 avr.) ne verse pas dans la même mascarade de titraillie, on lit tout de même dans son compte rendu que Guillaume Peltier propose « d'augmenter de 20 % tous les salaires par la suppression de l'ensemble des cotisations sociales ». Les cotisations sociales étant du salaire, il ne s'agit donc pas d'une « augmentation des salaires ». Et pour quelques éléments de contradiction quant aux moyens proposés afin de pallier la suppression de ces cotisations, on repassera.

“On va dire ça comme ça, pour faire simple.”

On ne sera guère plus informés sur France Info (19 avr.), ni chez *Marianne* (22 avr.). Dans l'hebdomadaire, on critique surtout la « faisabilité » du projet, « en soi fort louable ». De même dans *L'Opinion* (22 avr.), on se borne à juger la proposition « abracadabrantissime » sans plus d'explications. Sur la radio publique, Jean-François Achilli – qui reçoit Guillaume Peltier pour un petit SAV au lendemain de son interview au *JDD* – se contente lui aussi de donner la réplique : « Vous augmentez les salaires de 20 % en supprimant les taxes sur le travail ». Les « taxes »...

PRÉSIDENTIELLE 2022: GUILLAUME PELTIER PROPOSE UNE AUGMENTATION DE 20% DES SALAIRES

2022: Peltier (LR) propose une augmentation de 20% des salaires

Guillaume Peltier propose une augmentation de 20% des salaires



Idem sur France 3 (25 avr.), lorsque Francis Letellier propose « de revenir sur une proposition que vous avez faite il y a quelques jours, qui est d'augmenter – enfin d'augmenter... » Alléluia ? « ... Si ! On va dire ça comme ça pour faire simple. D'augmenter tous les salaires de 20 %... »

Mais ne faisons pas la fine bouche : c'est tout de même mieux que la question posée à Julien Bayou (EELV) sur le plateau du « Grand Jury » (LCI/RTL/Le Figaro) le 18 avril : « Pour ou contre l'augmentation de 20 % des salaires comme le propose Guillaume Peltier ce matin dans le *JDD* ? ». *In extenso*.

Bref, un beau vernis médiatique pour celui qui propose également une « règle d'or budgétaire : zéro déficit à l'horizon 2030 », soit une réduction de « 100 milliards d'euros [des] dépenses publiques ». En attendant, on guette pareille publicité pour les propositions visant à (réellement) augmenter les salaires, sans massacrer la protection sociale de l'autre main. Et elles existent : allez les médias, un petit effort! ■

FRANCE 2 CONTRE LE DROIT DE RETRAIT

Une information très fortement perturbée.

Deux angles éditoriaux: la «pagaille» et la validité juridique du droit de retrait.

Du 18 au 20 octobre 2019, des conducteurs de la SNCF ont fait valoir leur droit de retrait à la suite d'un accident qui s'est produit le 16 octobre dans les Ardennes. Alors qu'un TER a percuté un poids lourd à un passage à niveau, le conducteur, blessé et seul agent à bord, a dû parcourir plus

d'un kilomètre à pied pour protéger la voie afin d'éviter un sur-accident, tout en ayant dû gérer les usagers, dont 11 étaient légèrement blessés. Mais dans les grands médias, ce n'est pas le personnage principal. Pas plus que les conditions de travail des salariés de la SNCF ne sont le sujet dominant. Alors que les cheminots alertent, à travers leur droit de retrait, sur l'absence de contrôleurs

dans les trains et les graves manquements à la sécurité (pour les salariés comme pour les usagers), la plupart des télévisions ont traité leur mobilisation selon deux angles éditoriaux: la «pagaille» dans les gares, et la validité juridique du droit de retrait. Quatre jours durant, ces deux axes ont écrasé tout le reste dans les JT de 13h et 20h de France 2.

Marronnier qui jamais ne flétrit, la «pagaille» est, on le sait, un des angles de prédilection de la rédaction

de France 2 pour traiter d'un mouvement social. Cela n'a pas manqué s'agissant de cette nouvelle mobilisation des cheminots alertant sur les conditions de sécurité et de travail à la SNCF. Dans les huit JT de France 2 (13h et 20h) du 18 au 20 octobre 2019, le conflit à la SNCF a occupé 36 minutes et 45 secondes d'antenne; et sur ce total, les sujets liés aux perturbations, «systèmes D» des usagers et autres états du trafic ont, à eux seuls, occupé 18 minutes. Soit la moitié de la couverture faite par France 2. Les 13h pèsent dans la balance: 11 minutes 30 ont été consacrées aux «conséquences» dans les gares et sur le trafic sur les 15 minutes 40 dédiées au conflit.

La rédaction de la chaîne publique a par ailleurs *systématiquement* choisi l'angle de la «pagaille» en guise d'ouverture du «dossier SNCF» dans les JT. Au premier jour du mouvement, le 18 octobre, cette hiérarchie était encore plus problématique: avant d'avoir quelques (maigres) précisions sur le pourquoi de l'exercice du droit de retrait, les téléspectateurs ont d'abord dû en passer par les sempiternels micro-trottoirs d'usagers en colère! C'est là la magie de France 2: l'accident et les conditions de travail deviennent périphériques et annexes, par rapport à ce qui est construit comme information principale: les perturbations. La présentatrice ouvre ainsi le JT:

Cette mobilisation surprise des cheminots à la SNCF. Ce matin, un peu partout en France, ils ont fait valoir leur droit de retrait après un accident survenu mercredi à un passage à niveau en Champagne-Ardenne. La conséquence immédiate, c'est que le trafic est très perturbé. Sur ces images, les gares de Toulouse, Poitiers, Angers et Bordeaux. La région Provence Alpes-Côte d'Azur est la plus touchée: aucun TER ne circule. Des usagers sont très en colère. Reportage.

Les micro-trottoirs pleuvent dans toutes les éditions, recyclés du 13h au 20h (on en a compté au moins cinq communs aux deux JT) et lancés par des questions dont la valeur journalistique n'est plus à prouver:

– Journaliste: C'est la galère?

– Usagère: Ouais, c'est la galère.

Et c'est toujours la même misère pour l'information. Chaque midi, chaque soir, la rédaction de France 2 vous offre des drames à la pelle, à bout de caméra. Le conducteur blessé et ses collègues restent, quant à eux, en coulisse. Florilège:

– Se faufiler dans la rame, jouer des coudes pour avoir l'un des rares trains qui roulent. Le chaos sans préavis: résultat d'une mobilisation surprise dont les passagers se seraient bien passés. (18 oct.)

– Difficile ici de prévoir une reprise du trafic, les usagers devront encore faire preuve de patience pour ce week-end de départ en vacances. (18 oct.)

– De Paris en passant par Bordeaux, ou ici à Nice, un mouvement très suivi et des usagers ulcérés. (18 oct.)

– Pas facile ce matin, de partir de cette gare parisienne; les vacances commencent mal pour certains. (19 oct.)

– C'est un samedi noir qui se profile dans les gares, les cheminots reconduisent leur mouvement en ce premier week-end des vacances de la Toussaint. (19 oct.)

– La journée risque d'être longue pour les voyageurs dans toutes les gares de France. (19 oct.)

– À Paris, des voyageurs souvent déçus. (19 oct.)

– Cette grève surprise déclenchée hier agace. (19 oct.)

– Le blues au mieux, la colère aussi parfois des usagers tout au long du week-end dans les gares.

Le mouvement social surprise et atypique des contrôleurs et des conducteurs a entraîné d'importantes perturbations sur le trafic SNCF. (20 oct.)

– La plupart [des voyageurs] passent de l'espoir à la désillusion. (20 oct.)

– Comment le week-end a-t-il pu tourner au cauchemar pour les voyageurs? (20 oct.)

Ou comment ces satanés cheminots ont (encore!) organisé «le chaos», et cette fois «sans préavis»! Le tout rythmé, chaque jour, par une valse de bandeaux syndonymes.

Les micro-trottoirs pleuvent dans toutes les éditions, recyclés du 13h au 20h.

Europe 1 et les «hypocondriaques du droit de retrait»

En période d'épidémie, la question des risques pour celles et ceux qui sont contraints de travailler se pose plus que jamais. Pourtant, à l'antenne d'Europe 1, le mot d'ordre est clair: «au boulot!» Qu'importe les risques et les conséquences sur la santé des travailleurs en première ligne.

Dans sa chronique du 4 mars 2020 au titre sans équivoque («Coronavirus. Le droit de retrait brandi à tort et à travers»), Nicolas Beytout est le premier à ouvrir les hostilités. L'oreillette branchée sur le patronat, l'expert jette l'opprobre sur les salariés ayant recours au droit de retrait, en leur faisant porter la responsabilité de l'arrêt de l'économie:

«Il y a sûrement aussi des arrière-pensées, des motifs



cachés, des abus, des hypocondriaques du droit de retrait. Ceux-là portent une responsabilité particulière, celle de provoquer une autre contagion: une multiplication des arrêts de travail. Ce qui menace bien sûr, c'est l'épidémie elle-même. Mais c'est aussi l'arrêt de la société elle-même,

et de toute l'économie: les transports en commun, les lieux de travail, où des dizaines, des centaines de salariés se croisent. Les cantines, les espaces de coworking tellement à la mode; à ce compte-là, tout peut s'arrêter. Bon... vérification faite auprès des organisations patronales [et non syndicales, NDLR], il y a pour

l'heure, très peu de cas remontés du terrain, et heureusement.»

Mais mieux vaut prévenir que guérir... Et Nicolas Beytout ne raterait jamais une occasion d'accabler des salariés, en l'occurrence ici, de leur enjoindre de mettre leur vie ou celle des autres en danger. Au nom... du «civisme»:

«Car le civisme, c'est ça aussi: ne pas profiter d'une situation générale de crise pour en tirer un avantage particulier.»

Notons que Nicolas Beytout, jamais avare de leçons de bonne conduite, n'aura pas un mot contre Total, qui le 1^{er} avril 2020 (et sans poisson), versait 1,8 milliard de dividendes à ses actionnaires. Probablement au nom de l'intérêt général? ■

Rien ne nous sera épargné. Pas même le dernier jour. Alors que les présentateurs du 13h et du 20h ouvrent le dossier SNCF en pointant un «*retour à la normale*», la rédaction de France 2 persiste et signe, micro-trottoirs et diaporamas de files d'attente à l'appui, en allant dénicher quelques passagers de choix: «*Ces voyageurs ont pu prendre leur train ce matin, mais à la gare de Toulouse Matabiau, tous n'ont pas eu cette chance.*» Rebelote et mouchoirs de sortie.

«GRÈVE SURPRISE»: SUIVISME VIS-À-VIS DE LA DIRECTION DE LA SNCF ET DU GOUVERNEMENT

Au-delà de la «*pagaille*», la rédaction de France 2, comme beaucoup d'autres, a veillé à mettre en scène les réactions à l'unisson de la direction de la SNCF et du gouvernement. Leur propos? Délégitimer les droits des cheminots, en parlant de «*grève surprise*», là où les conducteurs faisaient valoir leur droit de retrait. Dès le 18 au matin, les gares affichaient le terme de «*grève surprise*» sur les panneaux d'information. Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État aux Transports, déclare lui aussi dès le matin à *Libération*: «*C'est une grève surprise, hors du cadre légal, pas un droit de retrait.*» Quant à la SNCF, elle s'exprime le même jour par la voix de son patron Guillaume Pépy, dans un entretien exclusif accordé à RTL, dans le journal de 19h: «*Aujourd'hui [c'est une] grève qui est sans préavis, et donc surprise [...]. Cette grève n'est pas légale, n'est pas acceptable, et à l'heure actuelle, rien ne justifie un tel arrêt. [...] Il faut que le service public reprenne ses droits, il faut que les conducteurs reprennent le travail dès demain.*»

S'il ne nous appartient pas de commenter les stratégies ni les conséquences pratiques d'un tel déplacement sémantique, immédiatement contesté par les cheminots et leurs syndicats, nous constatons que la rédaction de France 2 a choisi en revanche d'endosser l'un des deux points de vue. Et ce «*sans surprise*», pour le coup.

C'est Laurent Delahousse qui ouvre le bal, au 20h du 18 octobre: «*À la Une ce soir, nous ferons le point*



Délégitimer les droits des cheminots en parlant de «grève surprise».

sur la grève surprise lancée ce matin à la SNCF. D'importantes perturbations du trafic en ce premier week-end de départ en vacances.»

Et de poursuivre: «*De nombreux retards sur le trafic SNCF aujourd'hui à la suite d'un mouvement de grève surprise des agents ce matin. [...] Des agents ont avancé leur droit de retrait, ils entendent dénoncer les dérives dans la sécurité du réseau et le manque de personnel.*»

Le reste du JT est à l'avenant. L'interview d'un délégué CGT dure en tout et pour tout 12 secondes, le temps pour lui de parler de l'accident, mais pas de mentionner le «*droit de retrait*», et encore moins de l'expliquer aux téléspectateurs. Pour ce volet, le reportage choisira de donner la parole à un dirigeant de la SNCF et à un expert qui se fait plus juge que les juges, le tout corroboré par un journaliste, qui n'hésite pas à malmener le Code du travail au moment d'apporter des explications:

- Journaliste: *Pour la CGT, la sécurité des passagers comme des conducteurs n'est plus assurée. Faux répond la SNCF, pour qui ce droit de retrait est abusif.*
- Interview de Franck Lacroix (directeur général SNCF-TER): *Personne n'est en danger dans nos trains, il n'y a pas de danger immédiat, urgent qui amènerait à des droits d'alerte.*
- Journaliste: *Pour que le droit de retrait soit justifié, il faut un danger grave et imminent ou une protection défectueuse. Or les cheminots auront du mal à le prouver pour ce spécialiste du droit du travail.*
- Interview de Nicolas Mancret (avocat en droit social): *Les juges qui seront amenés à se prononcer diront que dans ce cas, il n'y a pas une situation de danger grave et imminent pour l'ensemble des agents circulant sur les voies de la SNCF.*
- Journaliste: *La SNCF a mis en demeure plusieurs de ses agents. Si le droit de retrait est jugé abusif, ils risquent d'être licenciés.*

formation

2

VENDREDI 18 OCTOBRE 2019

EN RAISON D UN MOUVEMENT SOCIAL NATIONAL INOPINE, LE TRAFIC EST FORTEMENT PERTURBE.

LA LIGNE PARIS - BEAUVAIS AINSI QUE LE TRANSILIEN LIGNE K ET H SERONT IMPACTES.

"Grève surprise" à la SNCF
Départs en vacances perturbés

Un débat quasiment classé par France 2 et son journaliste, au prix d'imprécisions notables: comme l'indique *Libération* dès le 18 octobre, «le droit de retrait permet au travailleur de se retirer d'une situation de travail s'il a un "motif raisonnable de penser qu'une [situation de travail] présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé ainsi que de toute défectuosité qu'il constate dans les systèmes de protection".» Une nuance de taille, dont le journaliste de France 2 se passe allègrement, à l'instar de Muriel Pénicaud lors de son interview à l'antenne de France Inter (22 oct.). Laurent Delahousse, estime quant à lui ne pas avoir besoin d'attendre le fin mot de l'histoire pour reprendre la terminologie du gouvernement: «Oui, cette grève intervient alors qu'il s'agit du premier week-end des vacances de la Toussaint.»

Quant à l'avis des deux inspecteurs du travail d'Alsace et de Champagne-Ardenne ayant confirmé le fondement du droit de retrait, les téléspectateurs n'en sauront rien. Alors même que la rédaction de France 2 dispose de cette information dès le 19 octobre, le 20h

1 minute et 28 secondes: le temps de la question sociale sur France 2.

ne citera l'Inspection du travail que deux jours plus tard, lorsque cette dernière publie un rapport préconisant la «suspension du dispositif des agents seuls dans les trains» (*Libération*, 21 oct.).

UN SYMPTÔME DU TRAITEMENT DE LA QUESTION SOCIALE À LA TÉLÉVISION

«Des agents seuls dans les trains»: c'était là, initialement, le cœur du problème... que la rédaction de France 2 a totalement noyé dans un océan de plaintes d'usagers et d'avis «d'experts» de tout poil. Homnis de brèves explications infographiques sur la (non) présence d'agents dans les trains au côté du conducteur, le seul sujet qui ressemble un tant soit peu à un reportage sur les conditions de travail des conducteurs de train intervient dans le 20h du 20 octobre, soit deux jours après l'accident:



En présence de Bernard Chanut, syndiqué à Sud Rail, il durera... 1 minute et 28 secondes. Le temps de la question sociale sur France 2. Alors même que ►►

Europe 1 et les «employés aux abonnés absents»

Sur Europe 1 toujours, dès le début du confinement, Nicolas Barré aboie aussi fort que Nicolas Beytout:

«On assiste donc à une multiplication des demandes d'exercice du droit de retrait. C'est le cas en particulier à La Poste, où ces demandes se sont multipliées depuis ce mardi dans certaines régions, les Hauts-de-Seine, Grenoble, Marseille, etc. Le syndicat Sud-PTT notamment, jamais en retard d'une revendication, est monté au créneau. Ce qui pourrait finir par poser des problèmes pour assurer la continuité du service public.» (18 mars 2020)

Cet intérêt soudain pour la sauvegarde du service public ne

manque pas de saveur! De la part du même Nicolas Barré qui appelait dès 2007, dans les colonnes du *Figaro*, à des coupes drastiques dans les effectifs de fonctionnaires. Quant aux revendications des salariés de La Poste, il va de soi qu'aucune ne sera vraiment exposée par le journaliste, entrevoyant évidemment les «problèmes» à la seule loupe de la direction de l'entreprise.

Et l'éditocrate de pleurer à chaudes larmes:

«Le patron d'une petite entreprise industrielle confiait par exemple qu'il avait du mal, depuis ce mardi, à convaincre certains de ses employés de venir. Ils sont aux abonnés absents et veulent être mis en chômage partiel,

sachant que l'État a décidé, vu la nature exceptionnelle de cette crise, d'indemniser le salaire à hauteur de 70%. Des usines vont donc s'arrêter faute de salariés pour les faire tourner. Alors qu'elles ont des clients. C'est un comble...» Mais rassurons nos lecteurs: jamais avare de «solutions», le journaliste ne va tout de même pas jusqu'à proposer au patron d'aller lui-même faire tourner l'usine! Les autres animateurs phares de la chaîne ne sont pas en reste. Le 19 mars 2020, Matthieu Belliard appelle à l'aide Patrick Martin, président délégué du Medef, contre les armées de fainéants: «Est-ce que vous diriez qu'il y a un abus du droit de retrait?» Sonia Mabrouk est au diapason. Première

question posée à Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT: «Emmanuel Macron exhorte les entreprises et les salariés à poursuivre leur activité. Est-ce que vous vous joignez à cet appel Laurent Berger? Est-ce que vous demandez aux salariés à aller au travail?» (20 mars 2020) Un condensé de propagande patronale, offert gracieusement par la station Lagardère. Est-il utile de préciser que cette morgue quotidienne fut déversée par des commentateurs en télétravail, protégés des nombreux risques auxquels les salariés, à qui ils contestent l'usage du droit de retrait, étaient, eux, exposés? ■

LE RAVI DÉNONCE LA PRÉCARITÉ DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

S'il n'en côtoie guère sur la Canebière, *Le Ravi* s'est penché sur le sort des correspondants étrangers. Ces journalistes, souvent pigistes, qui s'installent à l'étranger pour le compte de rédactions plus avides d'économies que d'information de qualité, et dont «*le quotidien est souvent bien moins glamour que les fantasmes qu'ils suscitent*». C'est ce qui ressort d'un papier paru dans l'édition estivale du canard, et qui présente successivement les témoignages de Nicolas Cheviron, ex-correspondant en Turquie, Marine Vlahovic, ayant couvert pendant trois ans les territoires palestiniens, et Nina Hubinet, qui a travaillé cinq ans en Égypte «*et gagnait en moyenne 800 euros par mois*». Tous sont revenus de leur terrain de cœur, plus par nécessité que par manque d'intérêt, victimes d'une «*précarité féroce qui pousse beaucoup à capituler et à rentrer*».

À LILLE, LA VOIX DU NORD SE FAIT L'ÉCHO DE LA POLICE

Chiffres qui en jettent, titres racoleurs, interviews d'habitants décontextualisés: un cocktail qui fleure bel et bien le journalisme de préfecture. Voilà ce que suggère *La Brique* dans un article publié en juin dernier, qui documente les pratiques de *La Voix du Nord* (groupe Rossel) et le traitement que réserve le titre aux quartiers populaires lillois. Le journal local de critique sociale reproche à la *VDN* d'être nettement plus attentive aux objectifs de la préfecture qu'aux initiatives proposées par les militants, pourtant mobilisés dans les quartiers pour défendre des politiques plus inclusives. «*De décembre 2019 à mai 2020, cinq articles de la VDN traitent de l'insécurité et du trafic de drogues à Lille Moulins, de juillet à octobre 2020, on en dénombre 17*». Des chiffres qui témoignent d'une longue séquence de surenchère médiatique entre la maire Martine Aubry et le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, autour de l'insécurité à Lille. «*Cet emballement est avant tout politique, estime La Brique, mais la Presse Quotidienne Régionale joue le jeu et apporte sa pierre à l'édifice répressif*.» Quand l'agenda de la police penche vers la répression des quartiers populaires et des jeunes racisés, *La Voix du Nord* suit le chemin. ■

►► d'autres questions, contribuant à jeter la suspicion sur les cheminots, sont mises en avant:

Les cheminots sont-ils dans leur droit? (18 oct.)

Ce mouvement est-il légal? (19 oct.)

Ce mouvement est-il illégal? Des sanctions? Un enjeu politique? (21 oct.)

Non contente de consacrer la moitié de la couverture médiatique de ce mouvement à la «*pagaille*» sur les quais et à l'entrée des gares, non contente de trancher les débats dans le sens des dirigeants de la SNCF et du gouvernement, la rédaction de France 2 se positionne également sur la «*faisabilité*» des revendications des cheminots, qu'elle n'aura, au passage, que très marginalement documentées. Ainsi au 20h du 19 octobre, où l'expert Gilles Dansart, interviewé pour l'occasion, semble formel:

– Journaliste: *Alors, repasser au contrôleur systématique, est-ce envisageable? Aujourd'hui, sur les TER, il y a 5 500 conducteurs et 4 300 contrôleurs. Une augmentation massive des contrôleurs, cela poserait des problèmes de formation et de coût selon cet expert.*

– Gilles Dansart, présenté comme «*expert du rail*»: *Ce serait revoir complètement le modèle économique et le modèle d'organisation de la SNCF sur tous ses trains quotidiens, et donc on peut considérer que ce n'est pas réaliste à court terme.*

Sans surprise là encore, la rédaction de France 2 est fidèle à elle-même: sans le traditionnel et incantatoire «*ce n'est pas réaliste*», un reportage sur les revendications d'une mobilisation sociale ne peut être complet.

Il ne l'est pas non plus sans l'intervention décisive de Nathalie Saint-Cricq, alors éditorialiste en chef de France Télévisions. Le 21 octobre, au 20h, elle clôt le spectacle, avec tout le mépris de classe qui la caractérise: *Alors ce week-end, c'était une sorte de mise en jambe surprise. Le vrai test, ce sera le 5 décembre, une grève qui pourrait être reconductible à la SNCF et illimitée à la RATP. Alors le 5 décembre c'est une date anniversaire. [...] Alors si le symbole est limpide, eh bien la réponse d'Édouard Philippe pour l'instant est claire: le dialogue social, oui, la chienlit, non. C'est une façon de prendre les Français à témoin.*

Une «*mise en jambe surprise*»... Le cheminot blessé ayant empêché une catastrophe ferroviaire appréciera. De même que ses collègues, dont la mobilisation a initialement dépassé les syndicats, ce qui semble avoir échappé à Nathalie Saint-Cricq. Reste que pour les éditorialistes et les rédactions en chef, cette séquence médiatique constituait une bien belle «*mise en jambe*»; sorte de prélude à la «*chienlit*» médiatique qui s'annonçait, sans surprise, pour décembre (cf. à ce sujet le *Médiacritiques* n°34). ■

“Le dialogue social, oui, la chienlit, non.”

Nathalie Saint-Cricq

■ **CNews**, 18 juillet: «*Sans les riches touristes: que faire?*» À chaque média ses angoisses...

■ **Le Figaro**, 30 juillet: «*Le tiramisu, la recette gagnante de Marlène Schiappa*». Du grand journalisme passe-plat: «*Pour la ministre déléguée à la Citoyenneté, fidèle à ses racines méditerranéennes, la cuisine est une ouverture forte sur le monde, une transmission, un élément d'échange et de partage.*»

■ **Ouest-France**, 26 août: «*La question du jour. Faites-vous confiance aux enseignants pour éduquer vos enfants?*» À la rédaction de Ouest-France pour poser de bonnes questions, toujours!

■ **Le Point**, 26 août: «*LCI n'a aucune couleur politique*» lance Fabien Namias, directeur adjoint de LCI. Éric Brunet, David Pujadas, Ruth Elkrief, Jean-Pierre Pernaut, Darius Rochebin, François Lenglet & co approuvent ce message.

■ **LCI**, 15 septembre: «*Si un institut de sondage me pose la question: «Est-ce que vous êtes pour la retraite à 60 ans», je dis oui! Pourquoi je dirais non? Est-ce que le sondeur, quand il me pose la question, va m'expliquer les conséquences de la retraite à 60 ans? Non il n'a pas le temps, évidemment! Donc je vais dire oui.*» Sophismes et éditocratie, par Jean-Michel Apathie.

■ **Public**, 17 septembre: «*Scoop: Marion Maréchal-Le Pen mariée à son bel Italien!*» Peopolisation du fascisme, nouvel épisode... pleine Une.



■ **France 2**, 19 septembre: Laurent Delahousse exulte: «*Notre nouveau rendez-vous du 20h week-end. On retrouvera régulièrement l'œil, l'analyse de Nathalie Saint-Cricq, mais également Patrick Cohen, pour une mise au point sur l'actualité du moment.*» La Dream Team.

■ **Journal du dimanche**, 19 septembre: «*Petit, je voulais être curé*», raconte Jean-Pierre Pernaut, lui qui a animé pendant 30 ans... la grand-messe de TF1.

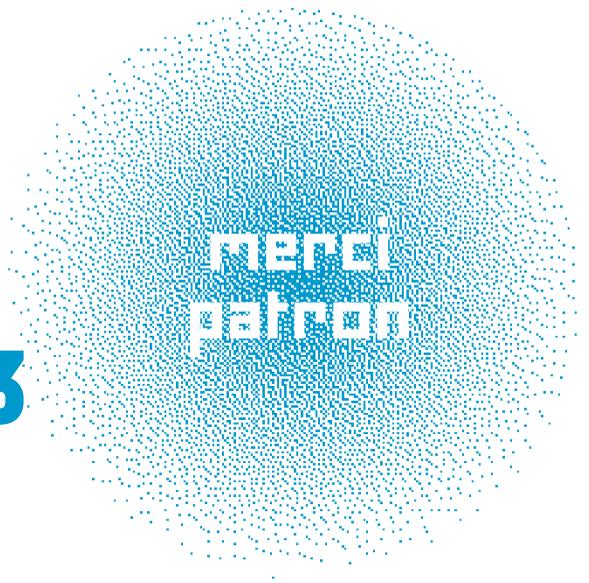
■ **France Inter**, 23 septembre: Étienne Gernelle, directeur du *Point*, à propos du débat Mélenchon-Zemmour: «*Le rendez-vous est présenté comme un duel mais au fond, sont-ils aussi éloignés que cela? Ne serait-ce que dans le style. Tous deux sont des tribuns, debout le plus souvent pour Mélenchon dans ses meetings, assis pour Zemmour le télévangéliste. Tous deux ont une revanche à prendre sur la vie: le premier a souffert d'avoir été mésestimé par Mitterrand, le second d'avoir raté l'Éna.*» La radio publique peut se féliciter d'avoir recruté une telle perle en cette rentrée 2021.

■ **Le homard du trimestre:**
«*Je vais utiliser un langage emprunté à cette France obtuse, revancharde, jalouse de ses petits privilèges et qui n'a ni grandeur d'âme ni générosité.*» Georges Ghosn a acheté VSD en 2018 et en profite pour y publier des éditos. Dans celui d'août 2021 – titré «*La France bas de plafond*» – il livre quelques appréciations au sujet de ceux qui, en particulier chez les soignants, ne veulent pas se faire vacciner contre le Covid-19. Entre autres joyeusetés: «*Bande de cloportes*», «*petit connard*», «*(gros) connard*», «*(gros) loser*»... «*Le président vous a abreuvés de pognon vous les petites restaurateurs revanchards et ingrats, avec des terrasses immenses, il a sauvé les entreprises, il a mis des milliards sur la table... La connerie n'a donc plus de limite. Certes, il y a eu des couacs, mais il est tellement plus intelligent et alerte que vous tous. Laissez-le faire. Il vous a sauvés. Arrêtez de le faire chier, allez vous faire vacciner et fermez-la, vous polluez.*» «*Bas de plafond*» titrait-il...

■ **Franceinfo**, 23 septembre: «*Je ne pense pas que les médias créent le phénomène Zemmour*». Marc-Olivier Fogiel (directeur de BFM-TV) et l'éléphant dans la pièce...

■ **Europe 1 / CNews**, 26 septembre: À propos de Sandrine Rousseau, candidate à la primaire écologiste: «*Si vous l'écoutez, on a l'impression d'une illuminée. C'est la folie verte. C'est une sorte de Greta Thunberg ménopausée. [...] On voit bien Greta Thunberg, elle a des yeux comme des chouettes, elle débite des trucs ultra violents en regardant face caméra, c'est un peu ce que fait madame Rousseau.*» Guillaume Bigot, «*éditorialiste*» toujours en poste. ■

QUAND FRANCE 3 A L'ESPRIT D'ENTREPRISE



«Emmanuel Macron a bien reçu ses chaussettes Perrin!». Tel est le titre d'un court reportage diffusé le 18 octobre 2017 par la chaîne publique en continu Franceinfo, repris d'une vidéo de France 3 Bourgogne diffusée la veille.

Un reportage de haute teneur, à l'image de son titre. C'est pourquoi nous ne pouvons vous en refuser le verbatim complet :

– Patron: «*Donc voilà les chaussettes du président.*»

– Journaliste: «*Des chaussettes 100 % françaises, fabriquées en Saône-et-Loire depuis près d'un siècle et envoyées le mois dernier à Emmanuel Macron. Un cadeau fait par ce chef d'entreprise, qui entend bien faire parler de sa société.*»

– Patron: «*J'ai trouvé l'idée intéressante de lui envoyer des chaussettes pour lui faire connaître notre production, tout simplement pour qu'il puisse lui être conscient qu'il existe encore des fabrications 100 % françaises en France, en Saône-et-Loire, en Bourgogne et qu'il puisse en parler autour de lui.*»

– Journaliste: «*L'entreprise a aussi envoyé des paires de collants à Brigitte Macron et a reçu la semaine dernière cette lettre de remerciement signée par le chef de l'État. Ici, personne ne s'y attendait.*»

– Patron: «*Compte tenu des responsabilités qu'il doit avoir et toutes les affaires qu'il doit avoir à traiter tous les jours, je trouve que c'est intéressant qu'un président prenne le temps de répondre à une entreprise qui lui a envoyé des chaussettes. Je suppose qu'il reçoit un tas de produits de tous genres, c'est vrai que c'est touchant pour nous et c'est encourageant.*»

– Journaliste: «*Les salariés espèrent qu'Emmanuel Macron portera leurs chaussettes. Pour eux, c'est une fierté.*»

– Première salariée: «*Ça fait plaisir quoi, au moins on voit qu'il s'intéresse quand même à ce qu'on fabrique, voilà quoi.*»

– Deuxième salariée: «*C'est super en fait on est enchanté. Et on espère que notre président monsieur Macron viendra nous voir.*»

– Journaliste: «*L'invitation pour une éventuelle visite a été lancée. Reste à savoir si le président se rendra dans ces locaux lors d'un prochain déplacement.*»

Futile? Sans aucun doute. Amusant? Peut-être. Mais force est de constater que les exemples

**“L'entreprise a aussi
envoyé des paires
de collants à
Brigitte Macron.”**

de ce journalisme de remplissage à bas coût, autant que de complaisance, se multiplient aux dépens d'enquêtes de qualité. Sous couvert de photographie régionale et d'«information positive», ce qui nous est offert, c'est la mise en scène d'une belle histoire, artificiellement dramatisée, et (censée être) consensuelle. Or, cette pastille reproduit, à l'instar des faits divers, de très larges pans du discours social dominant: unité d'intérêts et d'objectifs au sein de l'entreprise, admiration des faits et gestes du chef de l'État, etc. Des salariés interrogés non pas sur leur travail, encore moins sur les conditions dans lesquelles ils

l'exercent, mais qui apparaissent comme de simples faire-valoir d'une parole déférente.

Le 29 juin 2017, France 3 Nouvelle-Aquitaine s'illustrait déjà avec un reportage sur « les caleçons du président Macron ». Mêmes recettes, mêmes résultats :

– Journaliste : « Voici ce qui pourrait bien être les dessous de la présidence Macron : un lot de trois caleçons comme ceux-ci, envoyés au président peu de temps après son élection. En fait un aperçu de la gamme de la start-up Pull-In basée à Hossegor. »

– Patron : « Un caleçon en coton tout gris, qui correspond à une cible un peu plus âgée on va dire que notre cible normale. On a envoyé un caleçon aussi avec notre matière phare qui est la matière en lycra, uni aussi et on a envoyé un modèle un peu plus décalé un peu plus à l'image de Pull-in [...] »

– Journaliste : « Un sous-vêtement qui a peut-être inspiré Emmanuel Macron dans son invitation formulée à Donald Trump d'assister au prochain défilé du 14 juillet, allez savoir. Un caleçon imaginé, dessiné par Katarina. »

– Salariée : « Là j'ai pris une photo de New York, j'ai inversé et après j'ai trouvé plein de photos de vieille époque qui donnent un esprit un peu fou. »

– Journaliste : « Une démarche culottée, un délire de jeunes dirigeants de Pull-In qui pourrait bien s'avérer être le coup médiatique de l'année. »

– Patron : « Pour nous c'est assez hallucinant parce qu'on parle des caleçons du président c'est pas non plus une info primordiale à ce jour dans les médias mais, mais, je sais pas peut-être ça donne un espèce de vent frais par rapport à tout ce qui peut se passer aujourd'hui j'en sais rien. »

– Journaliste : « Ici Hossegor, une trentaine de salariés imaginent une collection de sous-vêtements. 300 000 vendus par an. Chiffre d'affaires annuel : neuf millions d'euros et, marque de reconnaissance, c'est Brigitte Macron qui a répondu à l'entreprise au nom du président. »

Cette fois déjà, l'information était présentée avec une emphase dérisoire par le journaliste (« le coup médiatique de l'année ») et proposait un éloge d'un président qui reconnaît le talent de nos start-ups et qui sait montrer toute sa sollicitude (« marque de reconnaissance, c'est Brigitte Macron qui a répondu »).

Sous des dehors anecdotiques, le journalisme de maintien de l'ordre social a de beaux jours devant lui. ■

“Un délire de jeunes dirigeants qui pourrait bien s'avérer être le coup médiatique de l'année.”

France Info et le mélange des genres... en toute indépendance!

Depuis 8 ans, France Info organise « C'est mon boulot. Des clés pour réussir », un cycle de conférences visant à « accompagner les publics dans les grandes mutations du monde du travail ». En langue commune? Des tribunes aux grands patrons et au gouvernement.

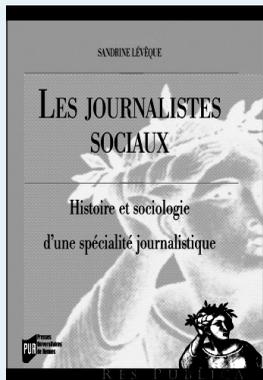
Exemple lors de l'édition d'avril 2018. Les personnes habilitées à discourir sur le « monde du travail » sont celles qui y ont atteint la « réussite », soit dans le logiciel libéral, le haut de la hiérarchie de l'entreprise. Et France Info s'emballa : « Venez rencontrer des DRH, entrepreneurs, PDG et salariés de grandes entreprises et d'acteurs du secteur comme Pôle Emploi, La Poste, Orange, BlaBlaCac... pour mieux comprendre les évolutions du

marché du travail! » Des « débats » qui semblent moins s'adresser aux salariés lambda (inexistants dans la programmation), qu'aux patrons et managers eux-mêmes. Aussi, la brochette d'invités ne surprend pas : 10 membres de directions de grandes entreprises (exit les PME et TPE dont se gargarisent les éditocrates); une élue UDI, « spécialiste du dialogue social »; une membre de l'Association Pour l'Emploi des Cadres et... la ministre du Travail d'alors, Muriel Pénicaud, invitée à faire la promotion de sa propre réforme : « Vous et la réforme du Travail » ! France Info signe là son allégeance au capitalisme et à une vision médiatiquement consensuelle du travail et de la « réussite sociale »; le vocabulaire managérial, mobilisé dans les communiqués,

révélant une *doxa* centrée sur l'individu, destiné à servir l'entreprise et ses dirigeants. Une telle propagande – dispensée (cerise sur le gâteau) à la Maison de la Radio – entre-t-elle dans la mission d'information du service public? La question est vite répondue. Chères à sa patronne macroniste Sibylle Veil, ces « opérations de diversification » favorisent plutôt les réseaux de copinage entre les grands médias et les milieux dirigeants, économiques et politiques. Un affligeant mélange des genres, au cours duquel France Info n'hésite pas à se reconvertir en canal de communication d'intérêts privés. Outre les bien connues « Rencontres économiques », ces « événements » sont fréquents. En avril 2018, Radio France abritait



déjà « La journée de la femme digitale » avec des invités tels que « Microsoft, Orange, Cap Gemini, La Frenchtech, La Française des Jeux, La Redoute, des start-up ». Mais aussi, en guise de « marraïne »... la PDG de la Française des Jeux. Et à titre d'« invités d'honneurs »... Marlène Schiappa et Mounir Majhoubi (respectivement secrétaires d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes et au Numérique de l'époque). Rideau! ■



Les journalistes sociaux

Sandrine Lévêque
Presses universitaires de Rennes, 2000

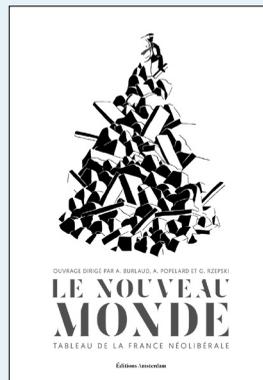
« Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique » : ou comment le journalisme social s'est professionnalisé et normalisé au cours du siècle dernier. « Les journalistes intéressés aux questions sociales mèneront une double lutte: celle pour la reconnaissance et l'autonomie de leur rubrique, et celle pour la définition du journaliste professionnel. » La politiste Sandrine Lévêque montre comment, du journaliste social « militant », proche du « monde ouvrier » et animé par la quête du « progrès social », au début du vingtième siècle, on est passé progressivement à un profil plus diplômé, « technicien » plutôt que « militant », ayant pour crédo la « vulgarisation » et la pédagogie. Un groupe professionnel s'est constitué (notamment par l'action de l'Association des journalistes de l'information sociale – Ajis), le périmètre de l'information sociale s'est agrandi (au-delà du monde du travail et des syndicats), mais le journalisme social occupe toujours une place dominée (au moins symboliquement) dans le champ journalistique. ■



Correcteurs et correctrices

Guillaume Goutte
Libertalia, 2021

Guillaume Goutte, correcteur et secrétaire délégué des correcteurs au Syndicat du livre CGT, fait « le point sur les réalités du métier de correcteur au XXI^e siècle, dans la presse et dans l'édition, et sur les enjeux dont l'activité syndicale doit se saisir pour permettre aux correcteurs de faire face et de rebondir ». Il évoque particulièrement la précarité de la profession: « Aujourd'hui, la majorité des correctrices et correcteurs en activité sont des travailleurs payés à la tâche, à la pièce ». Un « tacheronnage » qui « s'exprime à travers divers statuts ou formes de rémunération, dans le cadre du salariat (statut de travailleur à domicile, rémunération à la pige, CDD) ou du travail prétendu indépendant (microentrepreneuriat, rémunération en droits d'auteur). » « Le métier de correcteur est socialement sinistré », résume-t-il, après avoir évoqué la disparition progressive du métier de correcteur de presse. Face à ce constat, Guillaume Goutte appelle à se mobiliser et à défendre le métier. ■



Le Nouveau monde

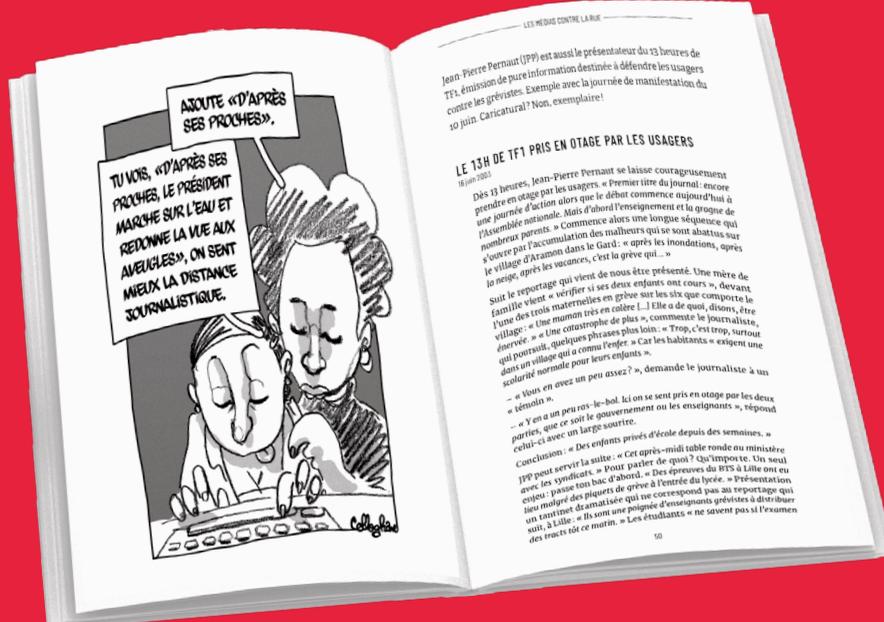
Antony Burlaud, Allan Popelard, Grégory Rzepki (dir.). Éditions Amsterdam, 2021

Dans un imposant et collectif « tableau de la France néolibérale » (quatre-vingt-dix auteurs, 1 043 pages), qui fait le constat des « dynamiques à l'œuvre » aujourd'hui en France – « polarisation sociale, creusement des inégalités, dérégulation, généralisation des logiques de marché, emprise de la finance, expansion du privé au détriment du public, capture et reconfiguration de l'État, fragilisation des collectifs et prédation des communs... » –, on trouvera, éparpillés, quelques morceaux de critique des médias. Des éditorialistes récitant inlassablement leurs antiennes libérales (Samuel Gontier, « Mille gosiers pour une pensée », p. 135), en passant par leur mépris social, notamment en période de mobilisation sociale (Mathias Reymond, « Médias de classe, haine de classe », p. 361), jusqu'à la dépendance des journalistes aux sources policières (Sophie Eustache, « Un journalisme de préfecture », p. 905)... : dans le « nouveau monde » comme dans l'ancien, les médias sont du côté de l'ordre néolibéral. ■

LES MÉDIAS CONTRE LA RUE.

VINGT-CINQ ANS DE DÉMOBILISATION SOCIALE

“Pionnière de la critique radicale des médias, l’association Acrimed (Action-Critique-Médias) dresse le bilan de vingt-cinq ans d’observation sur son terrain de prédilection: les mobilisations sociales et les mauvais traitements que les médias dominants leur font subir. De décembre 1995 à la dernière réforme des retraites en date, en passant par le Contrat première embauche de Villepin, la loi Travail ou le mouvement des Gilets jaunes, l’ouvrage passe au crible un quart de siècle de morgue et de mépris, disséquant avec humour la façon dont les médias dominants s’acquittent de leur mission de maintien de l’ordre social.”



EN
LIBRAIRIE
LE
12 NOVEMBRE!

Pour le précommander,
utilisez le bulletin en page 2
ou rendez-vous sur acrimed.org

Éditions Adespoté
260 pages
18 euros (+ frais de port)

MÉDIACRITIQUES

N°40

REVUE TRIMESTRIELLE
D'ACRIMED

LES MÉDIAS & LE TRAVAIL

- | | |
|--|---|
| 04 MÉDIAS ET TRAVAIL :
LE JOURNALISME
SOCIAL EN MIETTES | 26 «SILENCE, DES
OUVRIERS MEURENT» |
| 17 PINAULT, RENDS
L'ARGENT ! | 34 «AUGMENTATION
DES SALAIRES» :
CONFUSION À L'AFP |
| 18 COMMENT PARLER
DES «INVISIBLES»
EN LEUR ABSENCE | 36 FRANCE 2 CONTRE
LE DROIT DE RETRAIT |
| 20 «ENVOYÉ SPÉCIAL»
À PÔLE EMPLOI | 42 QUAND FRANCE 3
A L'ESPRIT
D'ENTREPRISE |

ET DANS LES RUBRIQUES...

- | | |
|--|---|
| 3 MERCATO :
LA STRATÉGIE
DU CHAOS | 24 NOS LECTEURS
NOUS ÉCRIVENT |
| | 33 VOUS AVEZ DIT
«POLÉMIQUE»? |